

CHUÏT

Être anglophone
à Montréal



Échos

Des martyrs linguistiques

Toutes mes félicitations pour ce premier numéro (*Circuit*, n° 1) ! Par sa présentation, les sujets abordés et la qualité de la rédaction, cette publication semble engagée sur une voie prometteuse.

Une seule ombre au tableau à mon avis : la chronique « court-circuit » où Jacques Poisson relève les « gaffes » qu'il a trouvées dans le *Devoir* et nous donne même du « Tous les traducteurs savent qu'on dit "par an" en français. » Personnellement, j'en ai plus que marre de cette image de « martyrs linguistiques » qui colle à la peau des traducteurs d'ici. Et j'espère que *Circuit* ne servira pas à diffuser leurs pleurs et grincements de dents. Ce n'est pas en dénigrant les gens d'en face qu'on leur donnera le goût de la belle langue. De grâce, soyons positifs !

Pour le reste, j'offre mes meilleurs vœux de succès à la revue, à laquelle je souhaite longue et fructueuse vie.

Gisèle Foucault
Montréal



Long overdue

If one is to judge by its first number, *Circuit* promises to be a first-rate professional review, and a credit to the Profession.

Sincere congratulations to the person or persons whose brain-child this was and to all involved in putting it out.

It was long overdue.

H. Clive Meredith

P.S. I was particularly gratified to see an esteemed colleague of long standing singled out by "J" for special praise.

Précisions météorologiques

Le premier et dernier numéro de *Circuit* fait mentir une constatation d'usage, à savoir qu'on parle habituellement météo lorsqu'on n'a rien à dire, et confirme une autre constatation, c'est-à-dire que la météo est un sujet d'entrée en matière.

Dans « Des Jérômiades », on trouve d'abord une critique de la terminologie des prévisions météorologiques qui ne peut reposer que sur une cuie déficiente ou sur des impressions entièrement controuvées.

À titre de météorologiste, j'aurais bien aimé dès le début de ma carrière « accrocher des larmes aux nuages » pour prévoir la pluie et riser les mêmes nuages d'arcs-en-ciel pour annoncer du beau temps, mais hélas, la poésie n'est pas de mise chez les ronds-de-cuir, et les usagers sérieux n'ont cure des envoies littéraires perdues dans les brumes atmosphériques.

Au Canada, jusqu'au milieu des années 70, tous les phénomènes atmosphériques, même la grêle accompagnée de langues de feu, n'étaient appréhendés par les experts que dans la langue de Shakespeare. Les prévisions étaient interprétées quotidiennement en français par la Presse canadienne qui supprimait souvent adjectifs et adjectifs pour la concision, au mépris des beautés littéraires des textes originaux anglais !

En fait, la terminologie officielle a toujours été très restrictive et limitée à des expressions consacrées inscrites dans *Manpub*, la bible du météorologiste pratiquant. Cette réglementation administrative était logique puisqu'elle assurait une meilleure compréhension des prévisions et permettait de réduire la dimension des bulletins allongés par la multitude des régions à couvrir. N'en déplaise à la plaignante, M^{me} Place, on y trouvait bien peu de poésie et de « diversités » ; celles-ci étaient probablement le produit de son imagination.

De plus, quoi qu'on en pense, les prévisions n'ont rien perdu à la traduction, dans une langue comme dans l'autre, et

l'introduction de l'ordinateur n'a pas été un facteur réel d'appauvrissement du vocabulaire ; on a toujours « la langue sèche », comme avant.

Quant à l'expression « snow shower », elle n'est pas survenue avec la traduction du français en anglais, parce que nous l'utilisons déjà il y a plus de 30 ans, alors que les prévisions étaient rigoureusement unilingues anglaises. Encore là, il ne s'agit donc pas d'une « érosion » du vocabulaire anglais par la traduction, mais l'expression pure et simple d'un préjugé.

Les commentaires de M. Poisson concernant l'idiotisme « I fait besu » ne sont pas plus pertinents en ce qui concerne les prévisions officielles. Il ne faudrait tout de même pas mettre sur le dos des météorologistes tous les commentaires plus ou moins orthodoxes qu'on peut entendre à cœur de jour à la radio.

La conclusion à tirer de tout ceci, c'est que les prévisions sont plutôt mal écoutées et qu'on essaie d'y trouver à peu près ce que l'on veut.

Vivent les traducteurs... météo.

Alcide Ouellet
météorologiste

Un message à communiquer ? *Circuit* vous cède l'antenne !

Tarifs publicitaires

	1 insertion	4 insertions
1 page	330 \$	300 \$
2/3	315 \$	290 \$
1/2	250 \$	240 \$
1/3	225 \$	215 \$
1/4	205 \$	195 \$
carte d'affaires	100 \$	75 \$

1 couleur : 185 \$

4 couleurs : 480 \$

Choix de position : supplément de 10%

Date de tombée : le 10 du mois précédant la publication.

S'adresser à :

Monsieur Jean Malbœuf
Directeur de la publicité
601, Côte Vertu
Saint-Laurent (Québec)
H4L 1X5
(514) 748-8561

CIRCUIT

Publié quatre fois l'an par la
Société des traducteurs du Québec



1010, rue Sainte-Catherine ouest,
Bureau 340
Montréal (Québec) H3B 1C1
Tél. (514) 861-1783

Rédaction

Johanne Dufour,
Pierre Marchand,
Josée Quélin Simard
et Minh Triang

Chroniques

Claude Bécard (*Des mots*),
Agnès Guitard (*Des techniques*),
Paul Horguelin (*Des revues*) et
Nada Kerpan (*Sur le vit*)

Correspondants

Jean Delisle (Outaouais) et
Marie-Claire Lemaire (Québec)

Collaboration

Ghislaine Boisclair, Francine
Doray, Jean-Marc Lambert
et So ange Lapierre

Conception graphique

Francine Bourque

Illustration de la couverture

Robert Fother

Composition et mise en page

Typo Excel Inc.

Impression

Imprico Limitée

Publicité

Jean Ma bœuf (Jean Séguin &
Associés — (514) 748-6561)

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation de l'éditeur et
de l'auteur.

Dépôt légal 3^e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du
Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN: 0821-1578

Éditorial

C'est bien parti

Oui, c'est bien parti ! Avec le numéro de juin dernier, le lancement a été réussi. La revue *Circuit* est maintenant en orbite et fera régulièrement ses quatre révolutions par an.

Le 15 juin dernier, lors de leur assemblée générale, les membres de la Société des traducteurs du Québec ont consenti allègrement à faire l'effort nécessaire pour assurer le financement de *Circuit* : le vote en faveur de la cotisation spéciale proposée par le Conseil de la STQ a été de 90 %.

Il s'agit, maintenant que l'impulsion initiale a été donnée et que la volonté de poursuivre est claire, de s'installer non pas dans la routine mais dans la régularité. Les qualités de *Circuit* étaient déjà largement apparentes dans le premier numéro. Peu à peu, avec le temps, on va voir se déployer toutes les capacités de ce nouveau moyen de communication. Ses ailes vont se déployer dans l'espace. Peu à peu, aussi, sa trajectoire va se stabiliser pour répondre de façon optimale aux besoins divers qui ont suscité sa création.

L'équipe de base qui a assuré, avec brio, la réalisation du premier numéro reste aux commandes, avec le souci de se structurer et de se renforcer en vue du long voyage. Des mécanismes se mettent en place afin d'assurer la communication entre l'équipe de direction et les divers collaborateurs de la revue et entre ce groupe d'agissants et l'ensemble des membres de la STQ par l'intermédiaire de leurs instances élues. L'établissement de ces structures ne vise pas à instaurer des contrôles tatillons, qui décourageraient les bonnes volontés. Il vise à garantir un fonctionnement harmonieux et

l'appui général de son public qui seul pourra à *Circuit* de conserver le degré d'autonomie qui lui est indispensable et de surmonter les difficultés qui ne manqueront pas de survenir.

Ce travail de consolidation s'est amorcé dans une excellente atmosphère caractérisée par un esprit d'équipe remarquable. Chacun vise la réussite générale et non la prédominance intégrale de ses propres conceptions. En démocratie, n'est-ce pas là la clé du succès de toute entreprise collective ?

Oui, c'est bien parti, et c'est avec grande confiance que je souhaite longue vie à *Circuit*.

Jean-François Joly
Président
Société des traducteurs du
Québec



Être anglophone à Montréal

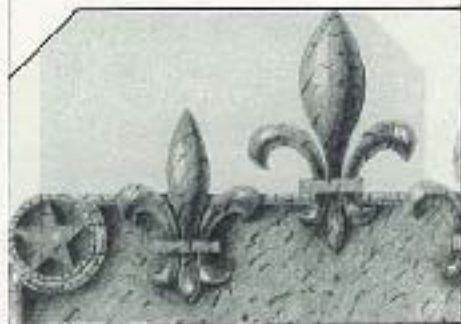
par Johanne Dufour et Pierre Marchand

« Les anglophones ». Appellation très particulière, qui ne s'applique qu'aux « Anglais » vivant au Québec. Le mot, à la fois commode et pudique, permet de mettre en relief la langue d'usage de la personne concernée sans rien indiquer de ses origines géographiques ni de son idéologie politique.

Circuit a demandé à quelques anglophones — pas toujours choisis au hasard — de raconter leur expérience. Que représente pour eux leur situation de minoritaire linguistique, quels ont été les problèmes d'adaptation, que pensent-ils de la Loi 101 ?

On verra, dans cette série de portraits, qu'il n'y a pas un type d'anglophone au Québec, non plus qu'il y a une façon d'être anglophone. C'est une vérité tellement évidente qu'elle finit par être oubliée.

Attention, cependant : notre article n'est pas le résultat d'un sondage en règle, mais bien une mosaïque de portraits où nous laissons nos interlocuteurs parler librement.



Mark

Biologiste d'origine britannique qui travaille dans le secteur public depuis treize ans, Mark a une conscience politique très vive. Il se plaint de ne pas pouvoir l'exercer ici. Il se sent impuissant, sans influence sur le

cours des événements ni sur les décisions politiques. « Si je décide de rester au Québec, je veux participer à la société et aux prises de décision. Je ne veux pas faire partie d'une minorité qui accepte passivement les décisions prises par d'autres, transmises par l'intermédiaire par le biais de la traduction (lorsque je me sens le courage de l'exiger). Il me paraît évident que je ne serai jamais membre à part entière de ce milieu, tout simplement parce que je me trouve du mauvais côté de la clôture... une clôture qui a été érigée après mon arrivée... »

« Je dois dire que je n'ai pas coupé tous les liens avec mon pays d'origine. Et c'est là que le bât blesse. Je ne sais plus où est mon chez-moi. Je me surprends à dire : "Non, ce livre, je ne l'ai pas ici. Il est at home... en Angleterre." Cependant, l'image intime que je conserve de mon pays n'a pas évolué avec lui. Je ne m'identifie pas comme avant aux réalités britanniques »

Mark est pessimiste. Il parle beaucoup du ministère où il travaille, de ses contraintes, de l'impossibilité pour un anglophone d'y faire sa marque. Pourquoi ne pas passer au secteur privé ? Non, car le Québec, à son avis, est une « rules-and-regulations, government-oriented society ». Le gouvernement y est trop présent, trop écrasant. Il laisse l'économie de la province courir à sa ruine, pour s'adonner à son passe-temps favori : dénigrer le gouvernement fédéral, dénigrer la culture nord-américaine, dénigrer toujours.

« Au début, à mon arrivée au Québec, je comprenais les aspirations québécoises et je les approuvais. D'ai leurs, je m'identifiait toujours aux minorités. Je me suis engagé, j'ai voté "oui", j'ai planté des racines.

« Je croyais à la société équitable que le gouvernement péquiste prétendait bâtir. Mais ils sont devenus trop extrémistes pour moi. Aujourd'hui, je commence à souffrir comme membre de la minorité anglophone. Je comprends les injustices dont je suis témoin, mais je refuse de les approuver.

Je ne peux pas fermer les yeux sur la discrimination et l'ostracisme, quelle qu'en soit la justification.

« Dans la vie de tous les jours, je ressens fortement l'exclusion dont les anglophones font l'objet. Je me sens mis à l'écart. C'est particulièrement manifeste au lendemain d'une élection, par exemple : les francophones nous tournent le dos, refusent d'accepter nos points de vue. À leurs yeux, nous ne sommes pas dans le bain, même si nous votons avec eux »

Pourtant, le Québec est un endroit agréable et il s'y est attaché. L'un de ses principaux attraits, d'ailleurs, c'est son emplacement, son appartenance à l'Amérique du Nord. Le nouveau monde exerce une fascination sur beaucoup d'immigrants : ils voudraient participer à sa vitalité, même en vivant au Québec.

Mark peut communiquer avec les francophones, et pourtant, dès qu'il a quitté le bureau, il se dépêche de réintégrer son milieu.

« Maintenant, moi qui m'exprime facilement en français, je vis de plus en plus en anglais. Moi qui avais beaucoup d'amis francophones, je ne fréquente à peu près plus que des immigrants.

« Mon fils adolescent est un exemple frappant de la situation que je constate chez les jeunes. Il est au secondaire, dans une école francophone. Sa mère est française, et jusqu'à l'âge de 11 ans il n'a entendu que du français à la maison. Pourtant, aujourd'hui, il parle surtout l'anglais avec ses camarades (francophones). Pour eux, l'anglais est la langue des loisirs et de l'amitié.

« D'après les échos que j'en ai, les enfants d'immigrants n'ont pas l'intention de faire leur vie au Québec. Ils voient leur avenir ailleurs, et ne comprennent donc pas l'utilité de s'astreindre à apprendre le français. Ils acceptent le fait français, mais ne se sentent pas concernés. »

Selon Mark, les enfants sentent que leurs parents eux-mêmes n'ont pas vraiment fait pousser de racines profondes au Québec.

Robert

Au téléphone, l'illusion était parfaite : on jurerait avoir affaire à un franco-européen. Le doute n'a commencé à surgir qu'au cours du premier entretien, quelques jours après. En effet, presque une phrase sur trois que prononçait Robert commençait par l'expression « en effet ». Seuls les anglophones semblent user abondamment de cette locution qui leur sert davantage à ponctuer leurs phrases qu'à exprimer une relation de cause à effet.

En fait, la réalité était encore plus complexe qu'à première vue. Né en Ontario, Robert a déménagé à Montréal à l'âge de... un jour. Sa mère, née Charbonneau, était une bilingue plutôt anglicisée. C'est en anglais qu'elle préférait communiquer avec ses enfants. Le père, lui, tout anglophone qu'il fût, a mis ses enfants au français, tant à la maison qu'à l'école.

Robert enfant a donc le sentiment d'être plutôt francophone. Il sent que la musculature de sa bouche s'est développée en fonction du français. N'a-t-il pas, d'ailleurs, suivi de 4 à 5 ans des cours de diction française donnés par... un Belge ? Voilà qui explique cet accent européen presque parfait.

L'adolescence venue, l'anglais a commencé à prendre le dessus. La meilleure façon pour Robert de manifester son indépendance vis-à-vis de son père anglophone fut de se mettre à parler anglais avec sa mère francophone, qui ne demandait pas mieux. Puis ce fut la période des études collégiales et universitaires, à Concordia.

Aujourd'hui, il est donc tout à fait à son aise en anglais comme en français. Mais attention : si Robert peut s'exprimer *librement* dans une langue comme dans l'autre, cela ne veut pas dire qu'il puisse employer *indifféremment* l'une et l'autre langue. Comment perçoit-il cette différence ? En voyant, dans chacune des deux langues, deux personnalités différentes.

Robert n'a jamais étudié de façon méthodique la grammaire anglaise. Par contre, il a approfondi celle du français. Conséquemment, il a l'impression, lorsqu'il parle français, d'employer un langage plus codifié, donc plus rationnel et moins émotif que l'anglais. Rappelant sans s'en douter la théorie — parfois controversée — de Vinay et Darbelnet (l'anglais s'exprimerait sur le plan du réel et le français sur celui de l'entendement), Robert a l'impression qu'en parlant français il peut conserver plus facilement ses distances. Ce qu'il trouve extrêmement utile lorsqu'il veut, par exemple, faire un compliment sans avoir l'air de se compromettre. Étant timide de nature, Robert n'aime pas à faire de compliment en anglais. D'après lui, le caractère trop concret et trop intimiste de cette langue le met mal à l'aise. En revanche, lorsque l'intimité est recherchée et désirée pour elle-même — dans les rapports amoureux, par exemple — ce sera l'anglais qui sera naturellement employé, le français lui paraissant trop... technique. C'est pourquoi également Robert préférera l'anglais lorsqu'il voudra faire du bavardage et le français pour les discussions « sérieuses ».

Pareille vision des choses surprendra sûrement nos parents ou nos grands-parents francophones qui se sont fait dire que l'anglais était la langue du travail, des sciences et de la recherche alors que le français était celle des arts, de la littérature et des discussions en famille, cette analyse linguistique se révélant plutôt être une observation de la réalité socio-économique du Québec d'alors.

Quoi qu'il en soit, Robert explique qu'il y a un prix à payer pour cette plus grande possibilité de communication et d'expression. Âgé aujourd'hui de 29 ans, cet artiste-illustrateur a l'impression de parler deux langues étrangères. Comme il le dit lui-même, « le réduit où se retrouve l'âme » n'est chez lui ni anglais ni français. Jamais il ne peut se défaire de l'impression qu'il passe son temps à traduire dans une langue ou dans l'autre.

Ce qui ne l'empêche pas de rechercher constamment les situations où il peut vivre son bilinguisme : les régions unilingues où il a vécu, notamment Vancouver; la Floride et Stratford en Ontario, lui paraissent de ce fait terriblement ennuyeuses.

Lorsqu'on lui demande comment, d'après lui, ses amis anglophones vivent leur situation à eux, les propos de Robert prennent soudainement une allure plus politique. Prenons par exemple le cas de cet ami de 26 ans né à Vancouver et travaillant depuis quelques années à Montréal comme illustrateur. Sa panique devant la réalité du français est assez évidente. Ce n'est que sous l'effet anti-inhibiteur de l'alcool qu'il se mettra à parler français. Pourquoi ? Pour trois raisons : la peur, l'insuffisance des pressions externes (ce qui est quand même étonnant après six ans de loi 101) et un assez vif ressentiment à l'endroit du gouvernement québécois.

La grande déception culturelle de Robert, c'est que le Canada ait raté sa bilinguisation intégrale. D'après lui, les causes de cet échec remontent à la tragédie de Louis Riel et au blocage du mouvement de métissage dans l'Ouest. La consolation, c'est donc Montréal, un Montréal perçu comme lieu des échanges interlinguistiques, un Montréal dont on douterait qu'il corresponde à l'idée que s'en est faite Camille Laurin, père de la loi 101.

Dans ce Montréal, d'ailleurs Robert estime, comme beaucoup d'autres, que les Américains semblent d'autant mieux se remettre au français que cette nécessité est entièrement dépourvue pour eux de quelque connotation politique que ce soit. De toute façon, tous les enfants anglophones que connaît Robert apprennent le français. De là à croire que les bilingues de demain seront de langue maternelle anglaise, il y a quand même un pas que Robert hésite à franchir.

Nelson

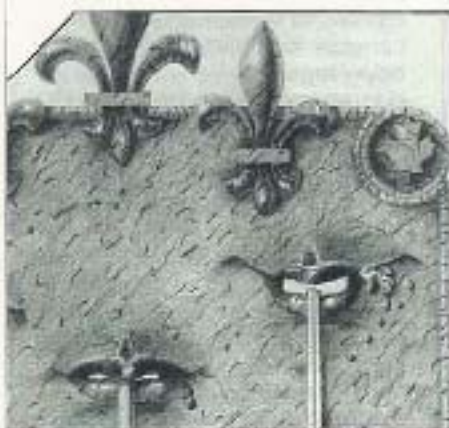
Né à Winnipeg, Nelson a été élevé à Medicine Hat (Alberta). Toute son enfance, il a passé dans un milieu anglophone culturellement homogène. La première fois qu'il rencontra un francophone, il avait 16 ans ! Il faut dire qu'à l'époque (début des années soixante), la radio et la télévision françaises étaient à peu près inexistantes dans l'Ouest. Par contre, il avait appris à l'école suffisamment de français pour pouvoir se débrouiller.

Que signifiait alors le Québec pour cet adolescent établi par la suite à Calgary, autre ville uniformément anglophone ? Une sorte de pays mythique qu'il doutait de pouvoir jamais visiter. C'est pourquoi l'excitation fut grande lorsque sa participation à un concours de création d'affiches lui valut un voyage à Montréal, en 1967. Pour la première fois, Nelson était plongé dans un univers où la langue parlée était différente de la sienne. À la fascination et au dépaysement se mêlait donc une bonne dose de peur, qui lui faisait craindre de se rendre plus loin qu'à la station Place-des-Arts, lorsqu'il prenait le métro vers l'Est de la ville.

Après une dizaine d'années à Toronto — où l'exerçait la profession d'antiquaire tout en apprenant la photographie —, il accepta un emploi d'été à Montréal, dans un magasin de vêtements d'occasion. Pourquoi ? Parce que la vie en Ontario lui paraissait ennuyeuse, raison que semblent invoquer de nombreux anglophones venus s'établir à Montréal après l'arrivée au pouvoir du Parti québécois.

Nous étions en 1979, année politiquement chaude s'il en fut. Comment s'intégra Nelson à la vie montréalaise ? Après deux ans, il pouvait publier qu'il venait d'ailleurs. Il se sentait montréalais et québécois à part entière. Pendant que de nombreux anglophones quittaient Montréal, il s'y établissait avec beaucoup d'aisance, au point d'ailleurs de se ranger dans le camp des « oui » au moment de la bataille référendaire.

Maintenant qu'il maîtrise passablement bien le français — qu'il peut parfaitement comprendre et parler (avec un très joli accent) et qu'il écrit et lit suffisamment pour se débrouiller —, le moment est venu de faire le point. Première constatation : l'apprentissage du français a développé chez lui sa conscience linguistique. Il comprend mieux le fonctionnement de sa langue maternelle depuis qu'il a été amené à l'analyser pour mieux apprendre le français. Deuxièmement, il s'est découvert une attirance très forte pour ceux qui maintiennent les deux langues. Se on Nelson, il est impensable de vivre à Montréal sans posséder la langue seconde. Troisième constatation, son insertion dans le milieu culturel québécois l'a amené à faire une chose dont il a toujours été dispensé au Canada anglais : s'engager politiquement. Montréal est la seule ville que Nelson connaisse où s'exprime de façon permanente une dialectique politique impossible à éviter.



Que signifie alors pour lui la Loi 101 ? Les sentiments sont difficiles à reconnaître. D'une part — s'étant fait dire par un ami francophone que le français va disparaître du Québec d'ici 25 ans —, il est tenté de croire à sa nécessité. Mais par ailleurs, cette loi exacerbe d'après lui les mauvaises relations entre francophones et anglophones, d'autant plus que ceux-ci ont la nette impression qu'on cherche à éliminer leur langue. Autrement dit, la raison comprend la nécessité de cette loi, mais les sentiments refusent de suivre.

C'est là un dilemme que vivent à Montréal plus de Canadiens anglophones qu'on imagine. Il faut aussi compter avec la culture anglo-saxonne, très portée sur les libertés individuelles et prompt à voir dans la Charte certains aspects qu'elle qualifie de fascistes (exemple : l'obligation d'afficher en français à Pointe-Claire). Tout cela n'empêche cependant pas Nelson de conserver à la fois sa lucidité et son sens de l'humour. Imaginez ce photographe anglophone français et heureux à Montréal vous dire que c'est lui qui possède et est prêt à vendre — à fort prix — ces fameuses photographies des « policiers de la langue » qu'une certaine presse américaine mal informée — par qui ? — a déjà réclamées.

Il reste que cet énorme bouleversement culturel que représente pour les anglophones la Loi 101 ne peut pas ne pas être ressenti doublement d'une façon ou d'une autre. Les anglophones se sentent menacés dans leur existence, même s'ils constatent — comme le fait Nelson — que l'Administration publique est très courtoise lorsqu'il s'agit de se faire servir en anglais.

Mais le mot de la fin, c'est Nelson qui le possède avec un réalisme qui fait réfléchir. Peut-on vivre en anglais dans le Québec d'aujourd'hui, lui a-t-on demandé ? Réponse : « J'aimerais autant pas. »



Sean

Curieuse impression de voir cet Irlandais se prélasser dans sa cour fraîchement rénovée, rue Henri-Julien, dans le quartier « portugais » de Montréal. Le pavé de briques rouges, la clôture de bois et le jardin représentent le travail de tout un été.

Pourquoi avoir choisi ce quartier ? Ils ne sont pas légion, les journalistes scientifiques d'expression anglaise qui pensent à s'établir dans l'Est de Montréal, à acheter une maison, à la retaper entièrement. Y a-t-il là un parti-pris ?

« D'abord, bien sûr, il faut dire que la question du prix des maisons n'est pas entièrement étrangère à mon choix. Mais ce n'est pas la raison principale. Ce que j'aime dans ce quartier, c'est son cosmopolitisme. Le mélange des cultures crée à mon avis beaucoup "d'énergie culturelle".

« C'est d'ailleurs ce qui m'a poussé à m'établir au Québec : je cherchais une variété culturelle, qui me manque lorsque je vais à Toronto, par exemple. »

Le groupe d'amis qu'il fréquente satisfait amplement à ce désir. Dans les soirées, on entend indifféremment les deux langues, chacun passant de l'une à l'autre au gré de l'inspiration ou d'une expression qui lui vient à l'esprit.

Ses amis francophones l'encouragent à parler français. Ce qu'il ignore, c'est qu'il n'en fut pas toujours ainsi : longtemps les francophones « bilingues » ont refusé aux anglophones l'occasion de mettre en pratique le français durement appris à l'école. Sean réplique, sur un ton ironique, que sans doute l'anglais ne symbolise plus l'impérialisme ni le colonialisme.

Nous demandons à Sean si, pour les besoins de la controverse, il n'aurait pas quelque commentaire négatif à faire sur la société québécoise. C'est peine perdue.

« Si je voulais vous présenter un anglophone qui a une opinion négative du Québec, il faudrait que j'aille le trouver à Toronto. Parmi ceux qui y ont déjà vécu, et qui sont partis. Ceux-là, oui, sont très critiques. Pour moi, c'est un exemple de "self-selection". »

Comme journaliste scientifique, Sean a l'impression de tirer profit du « protectionnisme » qu'il constate au Québec. Il se traite lui-même de parasite.

« Je reviens de la Baie James, où j'ai fait un reportage. Je me suis rendu compte qu'il est plus facile d'obtenir des contrats lorsqu'on est québécois et francophone. Il y a là une certaine forme de "reverse discrimination", sans doute. Moi, je sers d'intermédiaire entre les deux cultures dans les milieux de la science et de la technologie.

« Mais je vois des signes encourageants de l'ouverture du Québec sur le monde. L'idéologie "verte", dont la version canadienne a vu le jour pendant la campagne du parti conservateur, est un exemple de "l'influence des courants d'idées européens sur le Québec. Dans mon quartier, le délégué choisi par le parti Rhinocéros était un poète irlandais, qui a cité Yeats pendant son allocution. »

Ce journaliste considère la langue comme l'outil le plus puissant jamais inventé. Les unilingues n'ont pas conscience de cette réalité. En revanche, lorsqu'on parle plusieurs langues, on peut séparer le concept du mot : ce qu'on peut faire avec la langue devient forcément plus tangible, plus réel.



C'est justement sur le manque de respect pour la langue que nous avons réussi à tirer de Sean quelques critiques où pointe l'amertume. À deux niveaux : les publications du gouvernement et le parler populaire.

Il déplore la piètre qualité de ce que le gouvernement produit en anglais. Il y voit du mépris. Mais ce qu'il trouve de plus déprimant, c'est un certain accent, que l'on entend souvent dans les rues de Montréal. Un français non articulé, « musicalement » déplaisant, qui dénote un manque de respect pour les mots. « Ces gens ne prennent pas plaisir à l'acte de parler. »

Margaret

Il y a les optimistes, qui vivent avec plaisir et bonheur la double culture. Qui y découvrent un aspect stimulant. Margaret est de ceux-là. Elle est née à Montréal et sa langue maternelle est le français, mais elle a fait ses études en anglais, s'est mariée avec un Jamaïcain et se considère de culture anglaise.

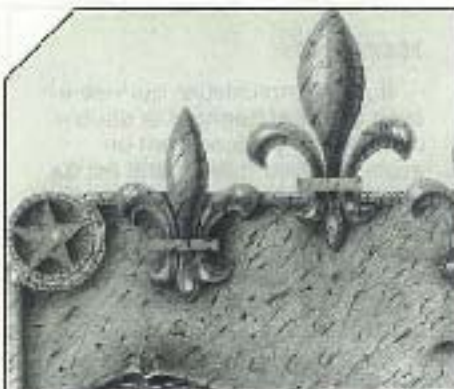
« Je passe d'un milieu à l'autre, d'un groupe d'amis à l'autre, selon mes humeurs ou mes obligations. Pour moi, cette possibilité, que je n'aurais nulle part ailleurs sur le continent, m'est extrêmement précieuse. »

Son mari n'est pas bilingue, mais il aime l'ambiance de Montréal. On a l'impression que c'est le côté exotique de la chose qui le stimule. Ce Jamaïcain tire peut-être une certaine satisfaction du fait que la culture anglo-saxonne ne soit pas prédominante dans son entourage.

Leurs quatre enfants, adolescents, se sont parfaitement adaptés à la situation, aux dires de leur mère. Leur raisonnement : « Si je veux rester ici et me trouver un emploi, il faut que je me débrouille en français. Ce n'est pas une catastrophe, ni un obstacle insurmontable, et je n'ai pas l'intention de m'exiler pour si peu. »

Mais des sondages révèlent que 20 % des collégiens anglophones ont l'intention de quitter le Québec pour d'autres lieux d'ici quelques années. Tout particulièrement ceux qui se destinent aux sciences, à la technologie, à l'informatique.

Pour Margaret, c'est un scandale. Le Québec, au gré ses vœux pieux sur le virage technologique, subventionne mal la recherche et le développement. « But still, I'm optimistic. I really think it will come to a point where the francophones will say: "We need these people and we have to do something about it. We have to learn to live side by side." I have a feeling that if the anglophones adapt at least to the point where they have a working knowledge of French, they can do something constructive. But if certain Anglophones feel that it's too difficult, or that they are walking a tightrope, perhaps they may as well leave. »



Paul

Paul est un cas particulier. Vice-président d'une grosse entreprise, il a refusé catégoriquement le transfert à Toronto. Il a démissionné, pour ouvrir un cabinet de consultants. Sa vie est ici, et Montréal gardera un de ses admirateurs les plus dévoués.

C'est un bon vivant, un curieux, un enthousiaste qui jouit sans doute un peu de l'agitation qu'il voit autour de lui. Il s'ennuyera à Toronto, affirme-t-il. Il donne l'impression d'avoir besoin de ce stimulus additionnel : jouer sur plusieurs plans, faire le lien entre deux mentalités. Car Paul est spécialiste des relations entre l'entreprise et l'administration publique. Il a du pain sur la planche, dans le Québec d'aujourd'hui, et s'en frotte les mains de plaisir. Hermès, quand tu nous tiens...

Charles

Charles est américain. Il habite une appartement modeste, mais très élégant, de la rue de Mentana. N'empêche : il a derrière lui une brillante carrière comme coiffeur-designer à la Nouvelle-Orléans (sa ville natale) et à Chicago. Sa famille a beau venir de France — Le Havre et Paris —, son éducation est entièrement américaine. À l'école, c'est l'espagnol qu'il apprendra comme langue seconde.

Son premier contact avec Montréal a eu l'allure d'un coup de foudre. Charles se dit émerveillé de la patience et de l'ouverture d'esprit des Montréalais à son égard. Des

amis lui font par exemple remarquer que les employés de magasin, se rendant compte qu'il parle peu le français (il a suivi un cours intensif de quatre mois avant de quitter les États-Unis), font particulièrement attention d'employer avec lui un français bien articulé et facilement compréhensible. Par contre, il n'a pas été long à se rendre compte que ses amis québécois francophones n'apprécient pas beaucoup sa prononciation française trop européenne. Il décida donc de changer d'accent. Mais pour adopter lequel, s'est-il demandé, puisqu'effectivement il s'est aperçu que le français québécois comptait plusieurs accents différents. Le résultat donne quelque chose d'assez intéressant : une sorte de français international mêlé de pointes d'accents européens et montréalais.

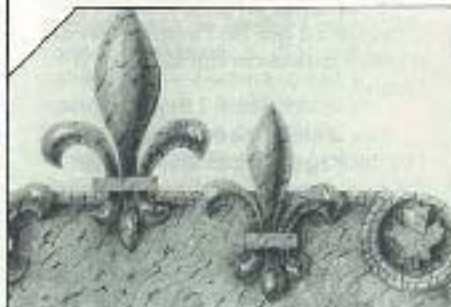
Mais il lui fallait approfondir sa connaissance du français. Il s'inscrit donc aux cours du soir dans une école secondaire du plateau Mont-Royal. On lui apprendra ce que ses professeurs appellent eux-mêmes le français international. Il se méfiait, pour sa part, du « perfect bad Québécois » que certains de ses amis américains ont appris au hasard des amitiés et rencontres.

Arrivée la période des vacances d'été, la crainte d'oublier le savoir encore fraîchement acquis donne une idée à une demi-douzaine d'élèves : pourquoi ne pas engager le professeur afin qu'elle leur donne des leçons pendant l'été ? Le moment de surprise passé, celle-ci accepte. Les voilà donc qui s'organisent entre eux, chacun fournissant une partie du matériel, qui un tableau noir qui des broches à effacer, qui des manuels scolaires par l'entremise d'un employé de l'école.

Les progrès accomplis pendant l'été furent considérables. On imagine donc la hâte qu'avait Charles de retrouver en septembre ses cours officiels. Pourtant, une surprise l'attendait : l'école était complètement désorganisée, les horaires incohérents, les enseignants remplacés.

Pourquoi ? Parce que les crédits avaient été coupés, explique-t-on. Charles se résigne donc à quitter le cours. C'est maintenant au contact de la vie quotidienne que se fera son apprentissage du français.

Cette vie quotidienne, justement, que lui inspire-t-elle à la lumière de la Loi 101 ? C'est un philosophe que Charles répond : d'un côté, certaines dispositions de la loi — l'affichage unilingue français, par exemple — l'empêchent, pour le moment au moins, de comprendre parfaitement tous les services offerts par l'administration. Par contre, comme il le dit lui-même à propos de la portée de la loi, « a point has to be overexpressed if it had waited too long ». Ce que Charles souhaite par-dessus tout, c'est que les tensions finissent par se résorber. Montréal, estime-t-il, devrait tabler sur le fait qu'on y emploie « two powerful languages ».



Sept portraits, sept situations différentes, mais quand même quelques tendances dominantes, dont la moindre n'est pas l'attraction considérable qu'exerce Montréal sur ces anglophones pour la plupart en état d'accoutumance. Parallèlement à cette attraction, on observe aussi des réserves, voire de vives incertitudes à l'endroit, par exemple, de la Loi 101.

Pour la grande majorité des témoins que nous avons interrogés, c'est donc sous le signe de l'ambivalence que se déroule la vie à Montréal. Il est bon d'en prendre note au moment où l'administration municipale s'apprête à discuter à Québec le dossier de la Loi 101.

Johanne Dufour est rédactrice au service de rédaction et de terminologie d'Hydro-Québec. Pierre Marchand est traducteur à Montréal.

assassin fut aussitôt appréhendé et jeté en prison. Les autorités locales lui étaient farouchement hostiles et ne tinrent aucun compte du document royal qui, pour comble de malheur, n'avait pas été dûment enregistré.

Dolet passa près de deux mois à la prison de La Rouane. Même si une condamnation à mort pesait contre lui, il n'en a pas moins continué à traduire. Du fond de son cachot, il mit en français les trois premiers livres d'une œuvre de Cicéron, *les Questions tusculanes*, totalisant deux cent vingt-quatre pages.

Le traducteur jugeait cette œuvre très utile & nécessaire pour résister à toutes vaine passion d'esprit, & parvenir au mépris & contemnement de la mort. Cet ouvrage était un choix fort judicieux dans les circonstances. Une fois imprimée, sa traduction fut confisquée et brûlée. C'était le sort réservé à bien des travaux « profanes » à l'époque.

Dolet avait une admiration sans bornes à Cicéron. Dans les épreuves, il trouvait chez cet auteur « païen », consolation et réconfort, ce que ne lui apportait pas le christianisme. Il adhérait totalement à la philosophie cicéronienne et à sa conception de la vie et de la mort. Comme son maître à penser, il croyait que l'homme recèle en lui-même tout ce qu'il faut pour parvenir au bonheur. Son engouement pour Cicéron lui acquit la réputation, dangereuse à l'époque, de libre penseur. Les inquisiteurs l'avaient à l'œil.

Le 21 avril 1537, Dolet fut mis en liberté provisoire grâce à l'influence du mécène Jean de Peyrat, ancien lieutenant-gouverneur de Lyon.

Neuf ans plus tard, cependant, notre homme fut accusé d'hérésie par le Saint-Office et brûlé vit sur la place Maubert à Paris. Les charges qui pesaient contre lui étaient lourdes. Parmi celles-ci, le tribunal d'inquisition lui reprocha d'avoir délibérément commis un contresens dans une de ses traductions ! Le malheureux traducteur avait mis dans la bouche de Socrate les paroles fatidiques suivantes :

Pour ce qu'il est certain que la mort n'est point aux vivants : et quant aux defuncts, ils ne sont plus : doncques la mort les attouche encores moins. Parquoy elle ne peult rien sur toy, car tu n'es pas encores prest à decéder ; et quand tu seras decédé, elle n'y pourra rien aussi, attendu que tu ne seras plus rien du tout

La censure jugea que ce « rien du tout » ne figurait pas dans l'original, était contraire à l'intention de l'auteur, mettait en doute l'immortalité de l'âme et ne pouvait avoir été dicté que par l'hérésie. Le jour de son trente-huitième anniversaire, le traducteur expia sa faute sur le bûcher.

Tel fut le tragique destin de celui qui introduisit dans la langue les mots « traducteur » et « traduction ». Emprisonné et condamné à mort, Etienne Dolet pratiqua la traduction pour tuer le temps. Ironie du sort, c'est à cause d'une « mauvaise » traduction qu'il périt.



Dolet ne fut pas le seul à traduire en prison.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, un nommé Gahagan, diplômé en langue classique de l'Université de Dublin, fut trouvé coupable de contrefaçon. Au cours de son procès, on apprit que le faux-monnayeur travaillait à la traduction en latin d'une œuvre d'Alexandre Pope, *The Essay on Criticism*.

Le juge, sans doute grand admirateur des poèmes de Pope, accorda alors un sursis au traducteur-fausseur afin de lui permettre d'achever sa traduction. Le condamné mit près de deux ans pour terminer son travail (qui ne serait pas perfectionniste en pareilles circonstances ?), après quoi, il fut décapité.



Plus près de nous, un Grec du nom de Pavlos Zannas traduisait Marcel Proust en prison.

Après avoir obtenu un doctorat en science politique de l'Université de Genève, Zannas retourna vivre dans sa ville natale de Thessalonique où il fut un animateur de la vie culturelle. Il était particulièrement actif dans le domaine du cinéma.

Au cours de l'année qui suivit le putsch militaire de 1967, Pavlos Zannas fut arrêté, traduit en cour martiale et condamné à dix ans et demi de prison. Son « crime » : avoir traduit des émissions étrangères et les avoir publiées dans des bulletins clandestins.

Une fois en prison, Zannas, alors âgé de quarante ans, se mit à traduire *À la recherche du temps perdu*. Tout comme Étienne Dolet, il avait choisi une œuvre tout indiquée pour meubler ses dix ans et demi de réclusion.

Les trois premiers volumes parurent en 1971 et obtinrent aussitôt un succès retentissant auprès des lecteurs grecs. Le destin, a écrit le poète George Seferis, a voulu que le livre du temps fut placé entre les mains d'un condamné politique ayant à purger une peine ridiculement longue... »



Enfin, on sait que Léon Trotsky, l'un des principaux chefs de la révolution russe, fut assassiné en 1940 à Mexico sur l'ordre de Staline. Le révolutionnaire dont les tendances démocratiques se conciliaient mal avec les méthodes stalinienne, s'était exilé au Mexique avec sa femme Natalia Sedova qu'il avait épousée... en prison. (Voilà une autre chose que l'on peut faire derrière les barreaux, à condition de faire une croix sur le voyage de noces.)

Le mystérieux tueur à gages qui commit ce crime était un jeune catalan obscur né à Barcelone en 1914. Son nom : Ramón Mercader. Capturé par la police mexicaine, le meurtrier fut condamné à vingt ans de prison.

Après avoir purgé sa peine, Mercader gagna Moscou où il fut employé comme traducteur.

La touche de qualité...

Notre personnel hautement qualifié
a l'habitude de travailler en étroite
collaboration avec des traducteurs.

560, NOTRE-DAME, SAINT-LAMBERT, J4P 2K7 — TÉL. (514) 465-9888

Comment ne pas reconnaître la générosité de Moscou quand il s'agit de récompenser ses hommes de main... L'énigmatique tueur-traducteur s'éteignit à La Havane en 1978.



J'espère que ces quelques anecdotes tirées de la petite histoire (du crime) de la traduction ne scandaliseront personne. S'il y a eu des traducteurs-assassins comme Dolet et Mercader et des traducteurs-fausseurs comme Gahagan, on peut se consoler en pensant que la profession attire aussi des gens au-dessus de tout soupçon.

Notre profession peut s'honorer, en effet, de compter dans ses rangs rien de moins qu'un Pape, Paul VI, alors M^r Jean-Baptiste Montini et jeune prêtre de la curie, traduisit en italien tous les ouvrages importants du philosophe Jacques Maritain, dont *Humanisme intégral*.

Et la *Vulgate* n'a-t-elle pas été traduite par un saint devenu par la suite notre vénéré patron ?

Comment ne pas s'enorgueillir que la première femme admise à l'Académie française, Marguerite Yourcenar, ait été traductrice ? À la suggestion de la traductrice Grace Frick, l'auteur des célèbres *Mémoires d'Hadrien* quitta l'Europe pour l'Amérique après avoir perdu sa fortune au cours de la guerre.

Aux États-Unis, l'écrivaine qui avait déjà publié quatre romans, enseigne la littérature comparée. Elle traduit aussi, par plaisir, des poèmes grecs et des « negro spirituals » et, pour l'argent, Henry James (*Ce que Maisie savait*) et Virginia Woolf (*Les Vagues*).

Enfin, le baron Philippe de Rothschild, considéré comme l'intellectuel de la branche française des Rothschild, s'est rendu célèbre par ses traductions françaises de la poésie elizabethaine et par celle du *Dr. Faust* de Christopher Marlowe.

On pourrait allonger encore de centaines de noms prestigieux la liste des hommes et des femmes célèbres qui n'ont pas dédaigné pratiquer l'art de traduire. Ce faisant, ils ont fait mentir le poète miteux du XVII^e siècle, Jean Chapelain, qui a écrit de sa plume fourchue : « Traduire est une chose vile, et la traduction en ceux qui la professent présuppose une bassesse de courage et un ravalement d'esprit. Les généreux en dédaignent l'exercice. »

Notre profession est généreuse : elle accueille les assassins, les escrocs, les condamnés politiques, les papes, les saints, les académiciens, les barons de même que les gens ordinaires et sans histoire comme vous et moi.

Mais qui sait, peut-être qu'en chacun de nous sommeille un tueur ou un pape...

* Cette anecdote m'a été rapportée par Louis Kelly.

Jean Delisle est professeur agrégé de traduction à l'Université d'Ottawa.

D'où viens-tu perluète?

par Solange Lapierre

De loin, de bien loin. Déjà les Celtes et les Mérovingiens me connaissaient. Vous savez, je n'ai pas toujours été cantonnée au clavier d'une machine à écrire. Pour me faire apparaître, appuyez sur la touche majuscule, puis, de l'index droit, enfoncez le 7 : & me voilà. Ne suis-je pas une belle ligature ? La seule à subsister en français avec le o e entrelacé (œ). Pour ma part, j'apparais dès le IV^e siècle comme en témoignent des alphabets tirés de textes irlandais (*Book of Kells* : IV-V^e siècles ; livres en gaélique imprimé en 1711)¹. À cette époque, les contractions de lettres, qui donnent lieu à des ligatures, parsèment les textes : on gagne ainsi du temps d'écriture, et du parchemin... le papier n'a fait son apparition en Europe qu'au XI^e siècle. Cette écriture, ce sont les moines irlandais qui l'importent sur le continent, où elle fleurit rapidement dans les très nombreux monastères qu'ils y fondent au cours du VI^e et du VII^e siècle. Voilà pour mon origine celtique.

Par ailleurs, certains disent de moi que je suis une « ligature mérovingienne » (sans plus d'explication)² qui aurait subsisté dans l'écriture « française » de l'époque. Cette écriture qu'on nomme joliment « caroline » (de l'époque carolingienne) se simplifie et se débarrasse de ses vieillottes ligatures. Moi, pourtant, elle me garde encore, avec trois autres (ct, rt et st) appelées, elles, à disparaître. D'autres abréviations médiévales d'origine latine, restes de l'écriture tironienne, essaieront de me faire la concurrence, en vain³. Je reste.

Je suis encore là, oui, mais qui aujourd'hui sait encore mon nom ? Seuls quatre dictionnaires contemporains (et pas des plus visités) me reconnaissent droit de cité⁴. Ils expliquent mon cas de manière bien charmante : appelée d'abord *ête* ou *ête*, ma place était à la fin de l'alphabet,

après le z. Pour apprendre l'alphabet aux enfants, mon nom a été transformé, par une sorte de jeu de mots formant une rime plaisante⁵ (apprendre en jouant, c'est vieux comme le monde !), en *pirouète*, *piruète*, *peruète*, *perlouète* ou *esperluète*. Imaginons le refrain scolaire : ABCDEFG.....XYZ, *pirouète* !

De ces multiples appellations, deux seulement demeurent connues, qui sont *perluète* et *esperluète*. (La première serait la seule connue en Europe, et la seconde la seule utilisée au Québec...) Même les typographes, eux qui aiment tant ces calligraphies curieuses que sont les ligatures, ils me délaissent aussi, modernité oblige : les procédés d'impression actuels, pour plus de facilité, ont oublié le o e entrelacé ainsi que la *perluète*, sauf exception. Même les ouvrages de typographie me désignent : « et commercial », « et de compagnie », « et contracté ». Terre à terre, il me reste heureusement la langue anglaise. Elle m'accueille volontiers dans ses dictionnaires contemporains avec, toutefois, comme en français, une restriction : réservé aux raisons sociales. Mais regardez la kyrielle d'appellations qu'elle m'a données : *ampersand*, *ampassyand*, *ampusand*, *amperzand*, *amperseand*, *amperzed* ! Ils sont tous tombés en désuétude à l'exception d'*ampersand* et de *short and* (ce dernier est de loin le plus connu actuellement). Un de ces savants ouvrages de la langue anglaise donne un détail intéressant sur mon origine⁷ : « corruption of "and per se and" » ; & serait une ligature du et latin que l'on plaçait à la fin de l'alphabet ; il est aussi question des abécédaires, mais on ne précise pas s'il y avait matière à rire avec &.

À la recherche d'une étymologie pour l'*esperluète*, on peut imaginer qu'à la manière d'*ampersand*, *esperluète* garde peut-être des traces du latin : *es* (mis pour *et*, avec modification du t en s devant le p) *per* (du latin), *wète* (*lui*, en français, a pour origine *ill*, datif de *ille*), *ête* (reprise du *et* latin, comme en anglais). Il faudrait voir.

En dernier lieu, je vous ferai part de ma fierté à figurer en bonne place dans le Robert-Collins : magnifiques et dodues, nous sommes deux à orner la page couverture. Reconnaissance de mon juste rôle ? Pas vraiment. Du côté anglais, je suis là : *ampersand* - *esperluète* ; mais du côté français, point du tout. Enfin ! Derniers soubresauts peut-être : je siège toujours à la rangée du haut sur le clavier des machines de traitement de textes. C'est mieux que le pauvre pied-de-mouche, relégué utilement entre les définitions des gros dictionnaires, mais qu'un seul d'entre eux sait encore désigner.

P.S. Lecteurs-trices étymologues, nous vous ouvrons les bras et attendons vos histoires de mots. Si vous en connaissez plus long sur l'origine de &, n'hésitez plus à en faire part. Et, en passant, il n'est pas dans les intentions de *Circuit* d'ouvrir de chaire en étymologie.

NOTES

1. G. Bain, *Celtic Art, The Methods of Construction*, New York, Dover Publications, 1973, 169 p.

2. *Grand Larousse de la langue française*, Paris, 1976.

3. C. Higounet, *l'Écriture*, Paris, PUF, Col. Que sais-je ? 8^e éd., 1982, 129 p.

4. *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, 1979 ; *Grand Larousse de la langue française*, 1975 ; *Grand Larousse encyclopédique*, 1963 ; L.-A. Belisle, *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, 1979 ; sans oublier bien sûr le *Bon usage* de M. Grevisse. Mais de la vingtaine de dictionnaires consultés antérieurs à 1900, la plupart ignorent tant la *perluète* que l'*esperluète*. Serait-ce que je portais alors un autre nom ?

5. M. Grevisse, *le Bon usage*, Gembloux (Belgique), Duculot, X^e édition, 1975 ; *Larousse du XX^e siècle*, Paris, 1930, 6 vol.

6. Notamment : R. Dubuc, *C'est-à-dire*, le Comité de linguistique de Radio-Canada, vol. IV, n^o 5, mars-avril 1968.

7. *The Oxford English Dictionary*, Oxford, 1933, 12 vol.

Solange Lapierre est rédactrice au Service de rédaction et de terminologie d'Hydro Québec.

Fernand Sylvain, l'homme de la passion et de la rigueur

Un dictionnaire, c'est l'œuvre d'une équipe, mais c'est aussi le fruit d'une passion. Les âmes tédies ne sauraient jamais s'astreindre sur plusieurs années à une tâche qui exige un tel dévouement. Les nonchalants refuseraient de se condamner aux milliers d'heures de recherches, de comparaisons, de vérifications rigoureuses et d'autocritique.

Il faut donc, pour réaliser un ouvrage comme le *Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*, un homme à la fois enthousiaste et méticuleux. Nous nous sommes entretenus avec son auteur, Fernand Sylvain, et avec ses deux principaux collaborateurs, Murielle Arsenault et Jean-François Joly.

Circuit : Qu'est-ce qui vous a poussé à entreprendre une œuvre d'une telle envergure ?

Fernand Sylvain : Cette nouvelle édition du *Dictionnaire de la comptabilité* est l'aboutissement normal d'une évolution personnelle qui dure depuis 18 ans. J'ai commencé à faire des travaux de cette nature en 1965, et je n'ai pas arrêté depuis. J'ai fait de nombreuses traductions et adaptations d'ouvrages dans le domaine de la comptabilité. C'est sûrement la manifestation d'un goût profond, puisque j'en suis venu à préférer ce genre de tâche à l'exercice de la profession.

Circuit : Vous êtes-vous amusé à compter les heures que vous y avez consacrées ?

F.S. : J'ai été en mesure de le faire l'été dernier. Du mois d'avril, où les cours se sont terminés, jusqu'à la fin de l'été, où le manuscrit était à peu près définitif, j'y ai consacré près d'un millier d'heures : plus de 50 heures par semaine. Cela veut dire que tous mes loisirs y ont

passé, au grand désespoir de ma famille, d'ailleurs.

Jean-François Joly : Pour ajouter une petite touche humaine, j'ajouterais qu'il a fallu à M. Sylvain, en plus d'une obstination et d'une vigueur intellectuelle sans pareille, une très grande force physique : nos réunions se tenaient toujours à Montréal, et il venait de Québec,

renseignements (notes, indications d'usage dans les différents pays, etc.). Ils sont obligés de choisir entre plusieurs solutions. Nous n'avons pas fait tout le travail pour eux.

Murielle Arsenault : Il y a d'ailleurs des résistances certaines dans la profession, parce qu'on ne change pas facilement les habitudes de



De gauche à droite : Jean-François Joly, Fernand Sylvain, Murielle Arsenault.

avec chaque mois un manuscrit de plus en plus lourd. Le texte avait bien 40 cm de haut à la fin, plus la documentation.

Circuit : Comment le livre a-t-il été reçu dans les divers milieux ?

F.S. : Le profane peut s'en servir pour se renseigner. Quelqu'un me disait qu'il s'y reportait quelquefois pour décoder les revues américaines d'actualité, puisque notre dictionnaire contient des définitions, des notes explicatives, etc. Mais il est également utile pour le spécialiste qui cherche l'équivalent français de termes anglais dont il connaît le sens ou qui est pris au dépourvu devant certains termes français, dont beaucoup ne sont pas encore courants ici.

J.-F. J. : J'ai eu des réactions de plusieurs comptables : ils trouvent l'ouvrage un peu difficile à consulter, justement parce qu'il contient une grande variété de

langage. Nous avons essayé de ne pas être excessifs, de rester pragmatiques.

Circuit : Pensez-vous que ces résistances s'annuleront avec le temps ?

M.A. : M. Sylvain nous a raconté une anecdote. Il a commencé à traduire des ouvrages il y a 15 ans. Le problème, à cette époque, c'était de faire accepter un vocabulaire qui n'était pas celui utilisé tous les jours par le comptable. Il fallait se battre. Récemment, on lui a demandé, au sujet d'une traduction : « Est-ce que la terminologie est celle du Sylvain ? »

J.-F. J. : La situation, il y a 10 ou 15 ans, c'était qu'un comptable francophone québécois avait énormément de difficultés à comprendre les revues françaises, à cause de la différence de vocabulaire. Les disparités n'étaient pas si nombreuses, mais elles portaient

sur le vocabulaire de base. Avec cette publication et avec les bulletins de terminologie de l'Ordre, il peut avoir la clef; il n'est pas obligé de parler comme un comptable parisien, mais au moins il comprendra les notions utilisées dans les ouvrages français. C'est un progrès considérable.

Circuit : D'où vient l'idée de ce dictionnaire et quelle démarche avez-vous suivie dans son élaboration ?

J.-F.J. : C'est le résultat d'un effort de longue haleine, dont les origines remontent d'ailleurs aux années 30. Dès ce moment, l'Institut Canadien des Comptables Agréés s'est efforcé de systématiser la terminologie anglaise, surtout celle des états financiers, où il y avait beaucoup de synonymes gênants. Ce travail a finalement abouti à la première édition de *Terminology for Accountants*, un dictionnaire unilingue auquel a été adjoind, dans les années 50, un lexique anglais-français, français-anglais. Au moment de la deuxième édition, on a confié à M. Sylvain la tâche de faire le pendant de l'ouvrage anglais, mais avec des définitions. C'est donc l'ouvrage anglais qui a fourni la nomenclature de base, mais elle a été considérablement enrichie. Par exemple, Madame Arsenault et moi y avons déversé tout le contenu de nos fichiers de terminologie. Nous nous disions : « Faisons un dictionnaire qui soit au moins pratique pour nous ; nous verrons bien s'il servira à

La douce corvée des autographes



A B C D E F
G H I J K L
M N O P Q R
S T U V W X
Y Z 1 2 3 4
5 6 7 8 9 0

d'autres. » Il a donc une base tout à fait pragmatique.

F.S. : Le reste du travail consiste à faire un dépouillement systématique de nombreux ouvrages anglais et français, de manuels utilisés dans les universités, etc. Il y a eu aussi l'apport de nos collaborateurs français et belge et les commentaires de diverses personnes qui ont fait des révisions plus ou moins complètes.

Circuit : Quels sont les obstacles auxquels vous vous êtes heurtés ?

F.S. : J'ai éprouvé une difficulté dans le dépouillement des ouvrages français. J'y relevais des termes pour lesquels nous ne trouvions pas d'équivalent anglais. Et comme la langue de départ est l'anglais — à la demande expressée de nos collaborateurs européens, il faut le dire —, nous avons décidé de

présenter ces termes dans des notes explicatives.

J.-F.J. : Nous ne voulions pas faire de l'anglais reconstruit et artificiel.

M.A. : Par contre, lorsque c'était le cas pour des termes anglais, il fallait trouver une solution en français. Après tout, nous vivons avec les théories, les notions et les modèles comptables nord-américains. Il faut parfois créer des expressions, parce qu'elles répondent à un besoin réel.

Circuit : Est-ce que le dictionnaire aura une fonction de normalisation ?

F.S. : C'est l'expérience qui nous le dira. Mais je tiens à ajouter que je me suis refusé d'utiliser l'expression « à proscrire ». Si un terme est inexact ou n'est pas utilisé dans la francophonie, nous l'avons tout simplement laissé tomber. Le lecteur qui ne voit pas « comptes à recevoir » est amené à conclure que ce terme n'est pas recommandé. Ainsi, l'uniformisation de la terminologie peut se faire de façon indirecte.

Circuit : Pourquoi les comptables agréés semblent-ils manifester pour ce genre de travail un intérêt plus grand que celui que l'on retrouve dans les autres ordres professionnels ?

J.-F.J. : La raison fondamentale, c'est que la comptabilité est une des branches de la communication. Pourquoi fait-on des comptes ? Pourquoi publie-t-on des états financiers ? C'est pour communiquer des résultats. Cela impose des précautions, car il faut s'assurer d'être bien compris. D'autre part, la comptabilité est une discipline basée sur des conventions, et non sur des lois naturelles fondamentales et immuables. Il est très important de s'entendre sur les conventions.

Propos recueillis par Claudine Aucut et Johanne Dufour

Fernand Sylvain, C.A., *Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*, 2^e éd., Toronto, Institut Canadien des Comptables Agréés, Ordre des experts comptables et des comptables agréés — Paris, Institut des revisseurs d'entreprises — Bruxelles, 662 p.

Sur le vif

Chronique dirigée
par Nada Kerpan

TIES '83

The first symposium or congress held by a professional association is often a modest event, bringing together a few avid members intent on discussing a limited number of points of specific interest to them. This was by no means the case with TIES '83, the inaugural symposium of the Translators and Interpreters Educational Society founded a couple of years ago. TIES— which has a very varied membership, despite its name which suggests that its members are interested primarily in translator training — organized a very full and diversified programme of papers and workshops for the hundred or so participants, both professionals and professors, who met at Brigham Young University in Provo, Utah, April 27-30, 1983.

The sessions covered topics that ranged from culture and translation, and text analysis to legal terminology, computers and foreign language instruction, and in-house services in translation and interpretation. Every aspect of translation was covered: literary translation, professional translation, conference interpreting, court interpreting and even sign language interpreting. While it is impossible to summarize the contents of over fifty workshops, papers and panels, I will make special mention of a couple of them.

Sofia Zahler (Director of Court Interpreter Services, U.S. District Court, Central District of California) presented a very informative session on criminal procedure in the U.S., Latin America and some European countries. Not only did she compare court systems in several countries, but she also discussed court terminology in English, Spanish, French and German. Her scholarly presentation was interspersed with sound practical advice: the court interpreter works for the court — not for the defendant; he must therefore interpret everything, even if the defendant tells him it is not necessary to do so, unless the judge decides otherwise.

Another popular session, although on a totally different topic, was Etliwa Arjona's discussion of curriculum issues in translation and interpretation education. After defining "T & I studies" and distinguishing them from language study, Ms. Arjona (an Interpreter with many years of teaching experience) pinpointed the five goals of such training (understanding, fluency, continuity, resourcefulness, and mastery level) and analyzed five different ways of structuring translator and interpreter training programmes.

The other sessions I attended were equally interesting and thought-provoking. However the discussions throughout the symposium generally confirmed an impression I have had for some time now: we in Canada have more experience and expertise in translation and interpreting than our counterparts in the U.S., who are still groping for solutions to practical problems of terminology and technique that we resolved, at least in part, several years ago. There is, however, one area in which they seem to be more "advanced" than us: court interpreting. The large number of Hispanophones in the U.S. has led to the development of an intricate network of court interpreters in the major cities, many of whom have access to on-the-job training and seminars. In addition, bilingual paralegal personnel are being trained at Montclair State College, New Jersey, to act as community interpreters in paralegal settings for speakers of Spanish. There are even permanent, full-time court interpreters in the States — which is not generally the case in Canada, where practically all court interpreters are freelancers.

If the Americans can show us the way in court interpreting, we, Canadians, in our turn, have much to offer them, especially in the areas of terminology and translator training. While terminological problems were often discussed in various sessions, little mention was made of terminological research methods, and even less of term banks such as ours in Canada. Translator training is still viewed by many Americans as an extra

course or two in the framework of a foreign language and literature programme. Exchange of information between Canadian professionals and their American counterparts would thus be of mutual benefit and would do much to develop the profession as a whole. I therefore encourage Canadian translators and interpreters to join TIES and to attend its 1984 symposium in greater numbers than they did in 1983. You can obtain further information on TIES by writing to P.O. Box 3027, Stanford, California 94305.

Roda P. Roberts
University of Ottawa



Droits des artistes : un nouveau pas franchi par l'État de New York

Quel traducteur ou rédacteur n'a pas un jour craint pour sa réputation parce que son travail a été modifié sans son consentement? On apprendra donc avec intérêt que l'État de New York — imitant en cela la France, l'Italie et l'Allemagne — vient d'adopter une loi donnant aux artistes le droit de poursuivre en justice ceux qui, par de telles pratiques, risquent de nuire à leur réputation.

La loi new-yorkaise reconnaît de ce fait le droit de désaveu et prévoit — Amérique oblige — la possibilité de réclamer des dommages-intérêts. De plus, la nouvelle loi accorde aux artistes un autre droit: celui de voir leur nom associé à leurs œuvres — un pendant au droit de désaveu, en quelque sorte.

La nouvelle, parue dans le *New York Times* du 14 août dernier, ne précise pas cependant ce qu'est un artiste. Les exemples cités dans l'article ne s'appliquent qu'aux arts visuels. La loi exclut par ailleurs les œuvres de commande à caractère publicitaire.

Dans le même ordre d'idées, une autre loi vient d'être adoptée par l'État de New York qui accorde aux artistes — sauf abandon par écrit — le droit de propriété sur l'original d'une œuvre destinée à la reproduction. La loi vise principalement les artistes publicitaires et les photographes.

Aujourd'hui,
le «*Frenglish*»...

Quand, hier encore, c'était le français. Mais il ne s'agit point ici d'une traduction du terme *franglais*. Il s'agit, en fait, d'un phénomène auquel *The Gazette*, quotidien anglais de Montréal, a accordé des titres tels «*First, franglais and now Frenglish*» ou encore «*More and more Anglos accept to speak Frenglish*».

Galicisation de l'anglais ? La guerre de Cent Ans n'a-t-elle pas déjà fait œuvre linguistique ? Oui mais, semble-t-il, nouvelle galicisation de l'anglais. Au Québec, cette fois.

Les anglophones constatent leur non-immunité sur ce point. On les entend en parler ; ils nous en parlent. Bref, l'étroit contact entre deux langues ne cesse de produire effets, remous, chaos, analyses et surprises. Même si la langue anglaise est bonne première au tableau international.

Ainsi assiste-t-on, au colloque «*Traduction et qualité de langue*», à un développement sur le sujet. «*Is that really English?*» est la question. La réponse de la conférencière : «*Ça, c'est pas de l'anglais !*».

En fait, c'est du *frenglish* ! Et c'est encore ce *frenglish* qui, au colloque de mai dernier de l'Association canadienne de linguistique appliquée, fait l'objet d'une communication intitulée «*Frenglish or the Influence of French on English*».

C'est ainsi que l'auteure, à ors à l'Université Laval, explique comment l'anglais de deux journaux anglophones — *The Gazette* de Montréal et *The Chronicle Telegraph* de Québec — est passé au crible de l'analyse linguistique au cours de l'hiver 1979, par ses étudiants mêmes. Un corpus — non considérable, cependant — de 17 éditions au total.

Résultats ? Des gallicismes d'ordre lexical avant tout. Mais attention trois nouveaux gallicismes, en moyenne, dans chaque édition de ces quotidiens !

Les causes ? Le statut de langue officielle qu'a le français

au Québec. De plus en plus de traduction du français à l'anglais et, en conséquence, les risques d'emprunt de tous genres. Et l'emploi plus fréquent, au travail, du français par les anglophones.

"It is therefore in the interests of communication, conclut l'auteure de l'étude, that English-speaking Quebecers should try to ensure that the tendency towards Frenglish is slowed down, even if it cannot be stopped."

1 Plaire, Mary, *Is that really English?* / Ça, c'est pas de l'anglais !, Communication au colloque «*Traduction et qualité de langue*» tenu à Hull, les 30, 31 janvier et 1^{er} février 1983 et organisé par la Société des traducteurs du Québec et le Conseil de la langue française.
2 Roberts, Roda, *Frenglish or the Influence of French on English*, communication au 14^e colloque annuel «*Langue 1 et langue 2*» de l'Association canadienne de linguistique appliquée tenu à Québec du 26 au 28 mai 1983.

⊗

Mais aussi le
«*Spanglish*»

Le *spanglish* semble causer de l'émoi chez nos voisins du Sud, nous apprennent les journaux. Constatée aux États-Unis et aux Mexique, cette réalité est plus aigue et plus profonde que celle du *franglais*, dit-on.

Les éducateurs américains de même que les autorités mexicaines s'étonnent et s'inquiètent devant l'incompétence linguistique des jeunes en anglais ou en espagnol. Beaucoup ne sauraient même que le *spanglish*.

Les linguistes, eux, ne semblent pas aussi perturbés, habitués qu'ils sont à observer les effets réciproques des langues chez les individus et dans les groupes sociaux. Toutefois, très forte pénétration de la langue espagnole par l'anglais il y a — et ce, non seulement dans le vocabulaire mais aussi dans la grammaire.

Un directeur de troupe de théâtre produit même des pièces en *spanglish* — langue autonome, estime-t-il. Étrange, on ne peut s'empêcher de songer ici au *joual* du Canada.

Communication et terminologie

Un colloque pour en débattre. Montréal, février 1984. De nouveau, la Société des traducteurs du Québec s'associe à l'Office de la langue française pour explorer les conditions d'efficacité du langage technique, pour en analyser les manifestations ainsi que les modes de diffusion dans divers milieux, et pour encore mieux réaliser l'avenir dans ce domaine.

Communication par la terminologie et communication de la terminologie : sujets de réflexion offerts aux spécialistes de tout secteur, linguistique ou non. Activité à inscrire déjà à son calendrier.



Un rappel... de l'avenir

Le traducteur et sa place dans la société. Grand thème du X^e Congrès mondial de la Fédération internationale des traducteurs.

Manifestation d'envergure. Pour interprètes, traducteurs, terminologues, rédacteurs ; praticiens, enseignants ou théoriciens. Pour informaticiens et bureauticiens.

Du 17 au 23 août 1984. Ville hôte : Vienne (Autriche).

Il y aura communications, ateliers, débats, exposition de livres, de publications et d'équipements professionnels. Les trois langues officielles du Congrès sont l'allemand, l'anglais et le français.

S'adresser au Secrétariat : Interconvention, Boîte postale 80, A-1107 Vienne, Autriche.

Des mots

Knowledge worker par Danielle Dionne

Depuis que nous sommes entrés dans l'ère de l'information, un terme revient souvent dans le contexte des relations industrielles, celui de « knowledge worker ». Il a été rendu, en français, avec plus ou moins de bonheur, par spécialiste, cadre, travailleur instruit, de formation supérieure, travailleur spécialisé, spécialiste, professionnel, voire intellectuel, cerveau, matière grise.

Lors du colloque sur le Réseau PLANÉTAIRE, à Montréal, les 2 et 3 mai derniers, les discours étaient les textes abrégés de ceux qui avaient été donnés pendant la croisière organisée l'automne dernier par Northern Telecom Limitée pour promouvoir le concept de l'Univers numérique intelligent. Dans son discours, M. John Tyson, de Recherches Bell-Northern, abordait la question des communications et de la productivité, en évitant de qualifier les personnes, mais en qualifiant l'occupation : « ... there are two types of activities in the office... task work and knowledge work. Knowledge work is characterized as « ill-defined » and « non-repetitive ». And I believe a better term for this type of work is one which is behavioral based — multifunction ».

« Multifunction » a été rendu dans les textes français du colloque par « travailleur polyvalent ». POLYVALENT, selon Larousse, est synonyme de plurivalent c'est-à-dire, qui a plusieurs fonctions différentes. Il s'agit évidemment d'un adjectif, mais il devient facilement substantif à l'usage, comme cela s'est vu dans le cas de certaines écoles du Québec.

Ce qui nous occupe, ce sont ces personnes de plus en plus nombreuses et plus ou moins clairement définies comme « knowledge workers », ou « multifunction workers », si M. Tyson fait école. « Polyvalent » nous apparaît comme un équivalent fort approprié. Il

s'applique bien aux personnes accomplissant des tâches qui exigent du jugement et des connaissances et expériences multiples.

D'autre part, « polyvalent » permet d'éviter des termes plus précis mais qui véhiculent des jugements de valeur : intellectuel, instruit, cérébral, etc., qui sont flatteurs pour les uns mais dévalorisants pour les autres, donc dangereux.

On pourra, par exemple, sans manquer de respect à personne, dire d'un technicien et d'un docteur en sciences qu'ils sont polyvalents, si le texte de départ ne fait pas état de leurs titres, mais traite seulement d'essais en laboratoire et de recherche théorique.

« Polyvalent » pourra aussi s'appliquer aux ouvriers et ouvrières, cols bleus, qui s'intéressent à la productivité et à l'amélioration des procédés de fabrication, ou, plus généralement, fort preuve d'initiative technique administrative, organisationnelle ou théorique.

Nous avons vu que le terme est né d'une analyse du travail de bureau. Mais nous savons aussi que le nombre de cols blancs dépasse depuis quelques années le nombre de cols bleus dans la main-d'œuvre d'Amérique du Nord.

Nous suggérons donc l'emploi de « polyvalent » quand le texte de départ dit « knowledge work », « knowledge worker » ou parle de « multifunction », à moins, évidemment, que le contexte n'appelle clairement un qualificatif français plus précis.

Danielle Dionne est rédactrice au Service de linguistique de Northern Telecom Canada Limitée



Failure, défaillance, etc. par André Senécal

Il suffit d'avoir un tant soit peu de métier en traduction technique pour s'apercevoir que la traduction du terme *failure* ne s'impose plus d'elle-même. Le terme *défaillance*, traduction quasi subliminale, équivalent « consacré », généralité dont on pouvait — et dont on peut encore — se contenter dans un texte technique superficiel, a tôt fait de buter en fin de course lorsqu'il s'agit de répondre aux exigences modernes de la traduction technique : clarté et précision. Une recherche superficielle montre au traducteur technique que *failure* et *défaillance*, et d'autres termes avoisinants, qu'on appelle « parasyonymes », bien que cohabitant dans le même champ sémantique, s'entourent d'une zone grise dont l'épaisseur n'a d'égale que le découragement qu'elle inspire.

Nous nous proposons d'établir ici des distinctions entre ces termes qui décrivent une lacune de conformation ou une lacune de fonction. Fournies à titre indicatif seulement, ces distinctions ne visent qu'à permettre au traducteur technique d'employer le terme approprié en fonction du contexte dans lequel il s'insère et de faire un choix plus éclairé sur les équivalences à établir entre *failure*, *défaillance* et leurs parasyonymes.

PIERRE BEAUDRY & Cie Société à responsabilité limitée

31, rue Saint Jacques, 5^e étage
Montréal, Québec H2Y 1K9
(514) 844.39.31

Traducteurs et rédacteurs-conseils

Nous verrons aussi comment un procédé, appelé traduction oblique, peut s'avérer très utile pour contourner la difficulté que peut présenter l'établissement d'équivalences pour ces familles de termes.

Défaillance et ses paronymes

Un élément simple, lorsqu'il est question de conformation, peut présenter un défaut, c'est-à-dire un écart de fabrication, une imperfection matérielle ou physique, notions auxquelles correspond parfaitement le mot anglais *defect*.

Chalk up any defects when inspecting covers as they come out of mold.

Si les couvercles présentent des défauts à leur sortie du moule, noter ces derniers à la craie.

L'*imperfection*, à laquelle correspondent les termes anglais *imperfection* et *defect*, est un défaut superficiel qui ne compromet pas le fonctionnement d'une pièce. Le défaut, s'il est suffisamment critique, peut empêcher une pièce de remplir sa fonction. Cependant, l'*imperfection* et le défaut sont strictement des lacunes de conformation, bien que la gravité d'un défaut puisse résulter en une lacune de fonction pour la pièce qui en est affectée.

Passons maintenant au terme *défectuosité*. À l'origine, ce dernier définissait l'état de ce qui était défectueux, de ce qui présentait un défaut. Il désignait donc une notion abstraite, comme le montre l'exemple suivant :

Cette tôle présente un défaut de finition, mais le fabricant s'est engagé à remédier à cette *défectuosité*.

Il est à remarquer que cette acception de *défectuosité*, bien que figurant toujours dans les dictionnaires de langue, s'utilise très rarement de nos jours.

Sous l'influence de l'usage technique, *défectuosité* est passé de l'abstrait au concret et est maintenant souvent considéré comme synonyme de défaut, selon le dictionnaire Lexis. Nous pousserons plus avant cette identité en précisant que *défectuosité* fait référence à un défaut, oui, mais provoqué par

TERME	DÉFINITION	ORIGINE	FONCTION DE L'ÉLÉMENT
Imperfection	Anomalie superficielle	Fabrication	Non compromise
Défaut	Imperfection grave	Fabrication	Peut-être compromise
Défectuosité	Défaut grave	Usage ou intervention extérieure	Assurément compromise

l'usage ou une intervention extérieure, comme nous avons été à même de le constater en analysant les contextes dans lesquels s'emploie habituellement ce terme. Généralement, les équivalents anglais de *défectuosité* sont *fault* et *defect*.

Within the next 2000 flying hours, remove and check unit for defects.

Au cours des 2000 prochaines heures de vol, déposer l'élément et vérifier s'il présente des *défectuosités*.

Dans l'exemple précédent, « *défectuosité* » recoupe le sens de défaut, non de fabrication, mais d'usage.

Mais le sens de *défectuosité* qui vient le plus naturellement à l'esprit se situe au niveau des lacunes de fonction. C'est celui qui suggère qu'un élément ou un organe ne remplit que partiellement sa fonction : *défectuosité* signifie alors mauvais fonctionnement. Dans des cas graves, une *défectuosité* se traduit par un arrêt total de fonctionnement pour un élément simple.

Enfin, il est intéressant de remarquer que l'adjectif *défectueux* est le qualificatif autant de défaut que de *défectuosité*.

Le tableau ci-dessus résume la question jusqu'à maintenant.

Compte tenu du raisonnement qui précède, nous définissons la panne comme étant l'arrêt total de fonctionnement d'un organe complexe.

Le pilote venait à peine de décoller que son moteur est tombé en panne.

Les pannes de courant menacent l'intégrité des données affichées à l'écran de la plupart des machines de traitement de textes.

Remplacer une pompe hydraulique en panne à la première occasion.

La panne est à l'organe complexe ce que la *défectuosité* peut être à l'élément simple. Parallèlement ou concouramment, l'usage veut que le mot panne soit aussi associé à l'idée que l'organe complexe présente des dimensions importantes. Toutefois, cet usage n'est ni fermement ancré, ni bien défini, et l'on est parfois bien embarrassé de nommer le défaut de fonctionnement d'un organe complexe... de taille réduite. C'est le cas du dernier exemple cité, qu'on aurait pu tout aussi bien formuler :

Remplacer une pompe hydraulique *défectueuse* à la première occasion.

De même, si l'on peut affirmer sans crainte de se tromper qu'un régulateur de régime est en panne, dira-t-on avec la même assurance qu'un électrovanne, élément passablement plus simple, est en panne... ou défectueux ? Voilà un cas où l'usage chancelle, où il s'entoure d'une zone grise, pour ne pas dire d'une purée de pois, dans laquelle le traducteur doit naviguer de son mieux. Selon les raisons qu'il jugera prépondérantes en fonction de son contexte, il n'y aurait à notre avis aucune matière à sanction, que le traducteur parle d'une électrovanne *défectueuse* ou en panne. La nébulosité même de l'usage dans ce cas autorise les deux versions. Enfin, notons que le Lexis donne *ennui mécanique* comme synonyme de panne, excluant la paire distinctive élément simple / organe complexe.

Enfin, *défaillance* s'applique autant à un organe complexe qu'à un élément simple lorsque ceux-ci sont détériorés au point où leur fonction est compromise. *Défaillance* est généralement le terme à employer lorsque le contexte ne permet pas de savoir la nature exacte du défaut de

fonctionnement dont il est question. Dans ce sens, *défaillance* correspond souvent à *failure* en anglais.

Il is essential, however, that if a *failure* does take place and results in a fire...

Par contre, en cas de *défaillance* se traduisant par un incendie, il est essentiel...

Souvent, dans un texte technique, l'auteur désire réunir les possibilités qu'il y ait lacune, et dans la conformation et dans la fonction, sans préciser plus avant, ou simplement pour signaler qu'une situation s'écarte de la normale. Le traducteur sera en mesure de rendre cet écart, par rapport à la normale en utilisant *anomalie*, applicable autant à une lacune de conformation qu'à une lacune de fonction. Témoin l'exemple suivant :

Noter toute *anomalie* relevée à l'inspection de réception de la génératrice et pendant le rodage de celle-ci.

Failure et ses paronymes

D'emploi très répandu dans les textes techniques, *failure* n'en est pas moins un mot fourre-tout auquel on ne peut plus opposer d'office l'équivalent *défaillance*. En anglais, *failure* recoupe l'idée d'un arrêt de fonctionnement définitif dû à une cause extérieure. Comme il est autant accolé à un élément simple qu'à un organe complexe le traducteur doit absolument étudier son contexte pour déterminer de quel genre d'arrêt de fonctionnement il s'agit : une rupture, un éclatement, un manque d'huile, une extinction, une mise à la masse accidentelle, etc. Au moment de rendre *failure*, il faut toujours chercher à donner un équivalent précis. En cas de doute, ou si le contexte n'est pas suffisamment clair, on traduit *failure* par *défaillance*, qui recoupe la paire élément simple / organe complexe.

In case of *failure* of the normal system, the alternate system will automatically assume control.

En cas de *défaillance* du circuit normal, le circuit de secours prend immédiatement la relève.

Mais dans bien des cas, le traducteur s'en sortira d'une façon beaucoup plus élégante en ayant recours à la traduction oblique, résultant de la réflexion et de la déduction. En voici deux exemples :

Grit and dust collecting on these rams can cause seal *failure*.

Toute accumulation de poussière ou de particules abrasives peut *compromettre* l'étanchéité de ces vérins.

Air entrapped in the aircraft fuel system can cause combustion *failure*.

L'air piégé dans le circuit de carburant de l'appareil peut causer une *extinction* réacteur.

Le terme *malfunctioning* épouse parfaitement la notion de *défaut de fonctionnement* pour un organe complexe et de *défectuosité* pour un élément simple.

Following installation, the hose shall be given a functional check to ensure there is no leakage or *malfunctioning*. Après avoir monté le tuyau flexible, en vérifier le fonctionnement pour s'assurer qu'il ne présente ni fuites ni *défectuosités*.

Le mot *defect* correspond directement à *défaut*, et l'anglais l'emploie exclusivement pour les éléments simples lorsqu'il est question de lacune de conformation.

Thousands of cars were recalled because of a steering *defect*.

Des milliers d'automobiles ont été rappelées à cause d'un *défaut* dans la direction.

Lorsque le défaut est superficiel, il pourra s'agir d'une imperfection ; s'il est interne, dans le cas du verre ou de l'acier, on parle alors de *paille*, mais des spécifiques comme *retassure*, *soufflure* ou *crique* pourraient être employés le cas échéant selon le contexte. En anglais, à la notion de *paille* correspond le terme *flaw*, qui décrit particulièrement un défaut de matériau.

Ultrasonic means are used to detect *flaws* in iron bar stock. On se sert des ultrasons pour détecter les *pailles* dans les barres de fer.

Fault et *faulty* sont employés lorsqu'il s'agit de décrire une

lacune de fonction. Les équivalents les plus courants en français sont *défectuosité* et *défectueux*.

If noise is evident when clutch is operating, the thrust bearing is *faulty*.

Si l'embrayage est bruyant, c'est que le palier de butée est *défectueux*.

Encore une fois, si le traducteur connaît la nature du problème, il ne se cantonnera pas dans des généralités et cherchera un équivalent plus précis.

Signalons au passage que *defective* est synonyme de *faulty*.

Defective gaskets can allow air leakage in addition to oil leakage.

Des joints *défectueux* peuvent occasionner des fuites d'air en plus des fuites d'huile.

Fault est aussi employé en anglais comme générique, dans le sens d'*anomalie*. Par exemple, dans un hélicoptère militaire, il y a des *warning lights* et des *caution lights*. Ces voyants, regroupés sous l'appellation *fault lights*, indiquent autant au pilote une surchauffe, un incendie ou une basse pression qu'une panne moteur, un manque de lubrification ou que l'hélicoptère est alimenté par la réserve de carburant. Bref, toutes ces situations sont anormales en soi et leur criticité varie, *warning* étant plus grave que *caution*. On ne parle donc pas ici d'un voyant de défaut ou de défautuosité, mais plutôt d'un voyant d'*anomalie*.

Termes assez vagues et souvent interchangeable, les mots *problem* et *trouble* dénotent généralement des ennuis de fonctionnement, donc des défautuosités ou des défaillances. À l'origine, ces mots n'étaient pas des termes techniques.

Do not dry carburetor parts with a cloth, because lint may stick to the parts and cause *trouble* in the reassembled carburetor.

Ne pas sécher les pièces du carburateur avec un linge car la peluche pourrait adhérer à celles-ci et causer des *ennuis* une fois le carburateur remonté.

Le mot *deficiency* recoupe l'idée d'une lacune qui, sans compromettre nécessairement le fonctionnement, empêche le

respect des exigences, spécifications ou normes nécessaires à l'accomplissement d'une fonction. Cette lacune a son origine à l'étape de la conception (calcul de la pièce, choix du matériau, etc.), et non de la fabrication.

Le mot *discrepancy* est à peine un terme technique et sa généralité est très appréciée des auteurs de rapports techniques. La notion qu'il recoupe suggère qu'il y a une différence, un écart par rapport à la normale. S'appliquant autant à une lacune de conformation qu'à une lacune de fonction, il recouvre généralement la notion d'*anomalie*, mais pourrait se rendre autrement par traduction oblique, comme le montre l'exemple suivant :

Optical comparator measurements of the diameter of the rod did not reveal any dimensional *discrepancies*.
Des mesures du diamètre de la bielle au comparateur optique n'ont révélé aucun écart dimensionnel par rapport à la normale.

Enfin, l'anglais parle parfois de *snag*, surtout en aéronautique. Il s'agit généralement d'une anomalie légère se produisant à l'improviste et à laquelle on peut remédier rapidement. En français, dans la langue générale, on rendrait cette expression par le mot « pépin » ; dans un texte technique, on recourra à la traduction oblique ou au terme *anomalie* si le contexte le justifie. Voyons par exemple un cas où la traduction de *snag* est fortement conditionnée par le contexte :

Do not confuse this defect with cuts or snags which are generally of minor extent in comparison.
Ne pas confondre ce défaut

avec des coupures ou des imperfections, lesquelles ne portent généralement pas à conséquence.

On ne saurait clore un article sur les lacunes de conformation et de fonction sans parler du moyen universel d'y remédier : le *tableau de dépannage* (*troubleshooting chart*).

Dans le cas où l'on ne serait que dresser la liste des anomalies et de leurs causes sans mentionner les mesures prises pour y remédier, l'expression *troubleshooting* se rendrait alors par *diagnostic des anomalies* (et non par « recherche de pannes » expression limitative quand elle n'est pas inexacte, malgré son usage répandu). Si le tableau fait aussi mention des mesures à prendre — ce qui est généralement le cas —, *troubleshooting* se rend par *dépannage*, terme consacré qui exprime plusieurs idées : recherche des anomalies (que ce soient des défauts, des défaillances ou des pannes), la mention de leurs causes et les moyens d'y remédier. Les rubriques d'un

traducteurs embêtée par l'usage dont on fait de ces termes. L'on a vite fait de constater que les dictionnaires, tout en donnant le sens premier de ces expressions, ne se bousculent pas au burillon pour établir des distinctions. Bon nombre de celles qui figurent dans l'article sont formulées à la suite de l'observation de l'emploi de ces termes en contextes et de recoupements des occurrences.

Le traducteur technique qui trouve ces expressions dans ses textes doit bien garder à l'esprit qu'elles ne sont pas nécessairement employées à propos et qu'il est à la merci du rédacteur original. S'attachant au sens du message à exprimer, il s'agira moins pour lui d'établir des équivalences que de distinguer des notions et de déterminer après analyse contextuelle, quel est l'équivalent qui rend le mieux non pas ce que le rédacteur original dit, mais ce qu'il a voulu dire. Enfin, en recourant aux ressources de la traduction oblique, le traducteur peut reformuler le sens d'une façon plus naturelle en français, car l'emploi de ce mode de

TROUBLE
PROBLEM
SYMPTOM

qui se traduisent par :

ANOMALIE

PROBABLE CAUSE
CAUSE

CAUSE PROBABLE
CAUSE

SOLUTION
REMEDY

CORRECTIF

tableau de dépannage s'intitulent de la façon indiquée dans le tableau ci-dessus.

Conclusion

Tout au long du présent article, nous avons tenté de formuler des distinctions entre les paronymes de *failure* et de *défaillance* pour donner des éléments de solution aux

réexpression dépasse le niveau des simples équivalences en se situant dans la langue proprement idiomatique au profit du message à transmettre.

André Senécal est réviseur technique spécialisé en mécanique aéronautique au Bureau des traductions.

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTES



(514) 669-5965

1950 DE LA CONCORDE, SUITE 201
DUVERNAY, LAVAL, QUÉBEC H7G 4P5

- Entrée de texte
- Mise-à-jour rapide
- Impression finale
- Prêts pour caméra
- Communication
- Photocomposition

translatex

Service de traduction
Le Centre du Design
1600, rue Notre-Dame ouest
Bureau 209
Montréal (Québec)
H3V 1M1

Claude Ghanimé

935-9282

Des livres

Hanse, Joseph.
**Nouveau dictionnaire
des difficultés
du français moderne,**
Paris-Gembloux,
Éditions Duculot,
1983, 1014 p.

par Louise Brunette

Dans la préface du dernier-ne des dictionnaires des difficultés du français, Joseph Hanse écrit : « Jamais je n'ai perdu de vue que celui qui consulte un dictionnaire des difficultés veut y trouver rapidement une solution nette et tranchante... » Cette préoccupation de l'auteur se sent à chaque page de l'ouvrage et pour chaque difficulté traitée. L'objectif était sans doute de faire œuvre utile : l'auteur l'a magnifiquement atteint.

Les difficultés sont de tous ordres : grammatical, lexical, orthographique, syntaxique. Les problèmes de prononciation, d'accord, de construction, de niveaux de langue y sont réglés de façon claire, rassurante même, puisque l'auteur laisse peu de place à l'interprétation, sans pour autant pontifier.

La consultation est agréable et généralement facile. Là où elle pourrait se compliquer, dans le cas des prépositions par exemple, l'auteur a recouru à un efficace système de renvois. C'est ainsi qu'à la première entrée, celle de la généreuse préposition à, le lecteur est dirigé vers *confronter, partir, suite*, etc. Il faut aussi noter l'intérêt des articles traitant les prépositions deux à deux pour mieux en expliquer l'emploi. Ainsi en est-il de *à et en* (dans *à vélo, en vélo*) et *à et où pour exprimer une évaluation approximative* (deux ou trois personnes ; dix à quinze personnes).

En matière de lexique, M. Hanse se penche autant sur les néologismes que sur des difficultés qu'on pourrait qualifier de traditionnelles. C'est ainsi qu'il précise (lui aussi) la distinction entre *collègue* et *confrère*, règle la question de l'orthographe de *ovni* et préconise le remplacement de *pacemaker* par *stimulateur cardiaque*.

Le dictionnaire ne saurait remplacer une grammaire, mais à l'utilisateur pressé, il fournit des réponses sûres, par exemple, sur l'accord des participes passés, la règle (encore) de *ci-joint, ci-inclus*, le pluriel des noms composés, les règles de l'abréviation, la concordance des temps et l'emploi des majuscules.

Les prises de position de l'auteur sont également très nettes lorsqu'il s'agit de fixer le niveau de langue d'un terme, d'une expression ou d'une tournure. Il nous apprend que, l'usage étant roi, les tours *Du combien chaussez-tu ? Le combien sommes-nous ?* ne peuvent plus être considérés incorrects ; ils sont simplement familiers. De même, on saura que ce n'est que dans la langue très familière qu'on peut se permettre de faire suivre *question de* d'un infinitif pour marquer le but comme dans : *Il a dit ça, question de vous faire enrager*. Rares sont les exemples de la langue littéraire ou soutenue, mais l'appartenance exclusive de termes à des domaines précis de l'activité humaine est souvent soulignée. Exemples : *époux, épouse*, au singulier, termes administratifs et juridiques, *sauvageon*, nom ou adjectif du vocabulaire de l'arboriculture.

Mais ni la pertinence ni le nombre des exemples choisis ne peuvent rendre justice à l'ampleur de l'ouvrage, véritable somme des difficultés du français. D'ailleurs, c'est là le résultat d'une recherche passionnée de même que d'une observation minutieuse de la langue.

Le style est direct, vivant, concis et soulignant l'intérêt du lecteur en piquant sa curiosité. Seul petit agacement : la place importante accordée aux belgicisms. Mais peut-on reprocher à M. Hanse d'être Belge ?

Moderne et complet, ce nouveau dictionnaire des difficultés du français est indispensable aux langagiers de toutes professions. On se demande même comment on a pu s'en passer jusqu'ici. Fait intéressant pour les traducteurs,

M. Hanse a parfois des solutions de traduction étonnamment précieuses.

Louise Brunette est traductrice au Service de linguistique de Radio-Canada.

Dubuc, Robert,
**Vocabulaire
bilingue de la
production
télévisive,**
Montréal,
Leméac,
1982, 408 p.



par Renée Arsenault

Saviez-vous que, si les poules n'ont pas encore de dents, les producteurs de télévision, eux, en ont ? Que l'on peut rencontrer, au hasard des studios, des gouachistes, des téléastes et... des girafes ? Que ces girafes-là ne sont pas ce que vous croyez, mais bien un type de perche articulée servant au maniement des microphones ? Ce n'est là qu'un avant-goût des surprises et des découvertes qui vous attendent en ouvrant le **Vocabulaire bilingue de la production télévisive**, de Robert Dubuc, directeur du Service de linguistique de Radio-Canada.

Cet ouvrage, le premier en son genre, est un véritable travail de pionnier. Vingt ans de recherches, de dépouillement, d'analyse et de recoupement des notions et, du moins pour la terminologie française, des sources bien maigres et clairsemées... Trois ans de préparation pour le manuscrit. Il ne fallait pas moins que la ténacité d'un Robert Dubuc pour en venir à bout.

Lui qui estime que le plus grand service qu'on puisse rendre aux gens est de les aider à maîtriser leur langue, il a préparé ce vocabulaire pour donner aux gens de la production télévision « un outil de référence qui permette à ceux qui le veulent de résoudre leurs problèmes terminologiques dans l'exploitation et dans la réalisation quotidienne de leur métier ».

À cette fin, M. Dubuc a réuni plus de 1200 termes et expressions regroupés de manière à faciliter le repérage :

d'abord, les entrées anglaises en ordre alphabétique avec leur équivalent français et sa définition, ainsi que des indications précisant le cas échéant s'il s'agit d'un usage français, canadien, britannique, américain ou « radio-canadien », d'une expression familière, populaire ou vieillie, etc.

Cette partie, la plus longue, est suivie d'un index français-anglais de chacun des sept sous-domaines de la production télévision : décoration - équipement, gestion, installations, métiers, mise en scène et programmation. On trouve ensuite un index français-anglais de tous les termes présentés et enfin un index des mots anglais cités hors de l'ordre alphabétique. Bref, tout un assortiment de lentilles pour nous donner l'image la plus complète à ce jour de cette langue spécialisée.

Au cours de l'automne, un autre ouvrage viendra enrichir le bagage des gens de télévision, le *Dictionnaire technique de la télévision* préparé par Pierre Laroche, également de Radio-Canada. Selon M. Dubuc, son vocabulaire et le dictionnaire de M. Laroche devraient répondre à 80% des besoins terminologiques de ce secteur.

C'est sans emphase ni dogmatisme que M. Dubuc parle de son travail. Refusant le snobisme langagier, la pédanterie et « l'obsession de l'asepsie », il se contente de remarquer qu'il y a toujours « une relation directe entre le souci de la qualité de la langue et le souci de la qualité du travail. Si on arrive à développer le souci de la qualité de la langue, on va peut-être développer aussi le souci de la qualité en général. » Ce souci de la qualité, la richesse et le sérieux des ouvrages de M. Dubuc témoignent qu'il le possède au plus haut point.

Il possède aussi une large dose de cette vertu qui semble parfois en voie d'extinction : le goût du travail. Linguiste, terminologue, professeur, auteur, peintre et poète à ses heures, Robert Dubuc semble inlassable. « Quand je produis, dit-il, je m'exprime, je me fais, je me mets dans des courants d'air de choses nouvelles. » Et, fort heureusement, le résultat est utile à tous !

Renée Arseneault est rédactrice au Service de rédaction et de terminologie d'Hydro-Québec.

Nouvel, Marcel, Dictionnaire bilingue des télécommunications internationales,



Montréal,
Télélobe Canada,
1983, 128 p.

par Thérèse Martin

En juin, la société Télélobe Canada publiait un ouvrage lexicographique intitulé *Théorie des antennes*. Ce volume, dont le lancement s'inscrit au cours de l'Année mondiale des communications, est le premier tome du *Dictionnaire bilingue des télécommunications internationales*, qui devrait en compter huit autres. D'une présentation fort agréable et très soignée — voire même luxueuse, de par sa reliure cartonnée, notamment — il laisse présager du succès de ce projet de grande envergure.

En effet, ce dictionnaire technique est bien documenté, intelligemment structuré et de consultation facile. Un classement systématique des notions a été adopté pour assurer une meilleure compréhension de l'ensemble du domaine. Ainsi, l'ouvrage est divisé en deux grandes parties : la première porte sur la théorie des antennes proprement dite et la seconde, qui comprend cinq sections, traite des antennes et de leurs caractéristiques techniques. C'est grâce, d'une part, aux index anglais et français que le lecteur peut repérer les notions et, d'autre part, à un système de renvois efficace — à d'autres notions *notions définies ou non* — qu'il peut obtenir nombre de renseignements supplémentaires.

Conçu principalement à l'intention du personnel de la société Télélobe, *Théorie des antennes* compte 317 entrées, surtout des termes d'usage courant. Chacune est accompagnée de définitions bilingues claires dont le degré de technicité est exigé par le domaine même. Dans l'une et l'autre langue, les définitions ne reprennent pas nécessairement les mêmes éléments de sorte qu'elles sont souvent complémentaires. De plus, s'ajoutent aux définitions, des notes qui sont tantôt techniques, tantôt terminologiques ; elles fournissent alors des précisions sur la fréquence d'utilisation, l'usage ou le sens même des termes. Par ailleurs, ont été définis des termes pour lesquels aucun équivalent n'est proposé. Cette initiative, quelque peu inusitée mais combien intéressante, a pour but non seulement de rendre compte du découpage différent de la réalité dans les deux langues mais aussi de permettre au lecteur de mieux repérer les liens qui existent entre des notions connexes et partant, d'avoir une meilleure vue d'ensemble.

Seule une étude approfondie de l'ouvrage et du domaine nous aurait permis de porter un jugement sur la justesse des équivalents, la rigueur des définitions ou le choix de la nomenclature. Toutefois, nous déplorons que les synonymes se succèdent dans l'ordre alphabétique sans que ne soit privilégié l'usage d'un terme en particulier.

Néanmoins, *Théorie des antennes*, que l'on doit aux recherches de Marcel Nouvel — dont la formation technique et l'expérience en terminologie font de lui un spécialiste hors pair — est un ouvrage de grande valeur qui sera très utile, voire même indispensable, aux professionnels des télécommunications ainsi qu'aux traducteurs et aux terminologues qui travaillent dans le domaine. On ne peut qu'en souhaiter une large diffusion à « toute la collectivité des télécommunicateurs ».

Thérèse Martin est terminologue aux Services linguistiques de Bell Canada.

Lethuillier, Jacques,
L'informatique,
Montréal, Éolias,
1988, 213 p.

par Gérard Lambert

Voici donc un excellent ouvrage de vulgarisation traitant d'un aspect important de l'informatique, l'ordinateur. Les descriptions sont claires et concises et présentées dans un langage simple.

Les termes techniques français, tous ours accompagnés de leur équivalents américains, sont bien choisis. Ils sont regroupés dans un lexique en fin d'ouvrage avec renvois aux pages où ils sont cités et décrits.

Le non-initié bénéficie de schémas et illustrations en abondance, ce qui lui permet de suivre toute explication avec aisance.

En un mot, tous les sujets abordés sont bien exposés. On se rend très bien compte que l'auteur a apporté un grand soin à la rédaction de son texte.

L'ouvrage appelle néanmoins quelques réserves.

Tout d'abord, les techniques décrites s'arrêtent toutes à 1977 environ, ce qui est particulièrement fâcheux pour une science en perpétuelle évolution. D'ailleurs, mis à part les dictionnaires, les références les plus récentes citées dans la bibliographie datent de 1978.

D'autre part, plusieurs aspects abordés n'ont qu'une valeur purement historique : cela fait près de vingt ans, par exemple, que l'appareillage faisant appel à des tableaux de connexion n'a pratiquement plus été fabriqué. Dans le même ordre d'idées, mais depuis moins longtemps, la carte perforée n'est pratiquement plus utilisée dans les techniques de saisie. Elle a cédé la place à la disquette, à la bande magnétique ou même au disque magnétique.

En outre, compte tenu de la matière effectivement présentée par l'auteur, *l'Ordinateur* aurait été un titre plus approprié que *l'informatique*. De nombreux aspects de cette discipline manquent en effet, à l'appel. J'en cite quelques-uns en vrac :

- Bases ou banques de données
- Mémoire virtuelle

- Téléinformatique
- Bureautique
- Télématique
- Ordinateurs individuels
- Analyse structurée et modélisation des données.

Enfin, il est regrettable que l'auteur n'ait pas cru bon dans ses exposés de s'inspirer de scénarios tirés de la vie courante :

- guichets automatiques de banques
- réservation des places d'avion
- etc.

Une telle illustration par des cas concrets d'informatisation aurait permis au lecteur de mieux apprécier les divers aspects techniques décrits dans les différents chapitres.

Il n'en demeure pas moins que cet ouvrage est à recommander à quiconque désire s'initier au fonctionnement de l'ordinateur ou compléter certaines de ses connaissances de base dans le domaine de l'informatique.

Gérard Lambert est conseiller chez Ducros, Meilleur, Roy & Associés.

Trouvé en ontario

par Monique Tremblay

Une petite merveille a paru récemment chez nos voisins de l'Ontario. Il s'agit du *Lexique anglais-français du droit en Ontario* publié par le ministère du Procureur général de cette province.

On y trouve de tout, à partir de la traduction de quantité d'expressions juridiques particulières à la « common law », comme « mechanic's lien » et « security interest », jusqu'à la version française des noms de nombreux organismes et associations en passant par la désignation française des diverses lois.

Tout cela pour quelque cinq dollars. Qui dit mieux ?

Où le commander :

Service des publications
5^e étage
880, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1N3

A t e l i e r d e
T r a i t e m e n t
d e s M o t s
L e d u c i n o .

L'Atelier de traitement des mots offre aux traducteurs et traductrices des services de très haute qualité à des tarifs tout à fait concurrentiels.

- Transcription de textes dictés
- Frappe rapide et précise de tout genre de textes
- Français impeccable
- Vos délais sont les nôtres
- Conception de curriculum vitae

824, av. Mont-Royal est
Montréal H2J 1X1
527-8879

Des revues

par Paul Horguelin

Le Centre de linguistique de l'entreprise, fondé en 1972, est un « organisme privé sans but lucratif, qui offre au monde des affaires de l'information et de l'assistance technique dans les domaines de la francisation, de la formation linguistique et de la traduction ». Son bulletin d'information, *Intercom*, traite donc des différents aspects du contexte linguistique de l'entreprise au Québec. Le premier numéro de 1983 reproduit des extraits de deux communications présentées au congrès « Langue et société » (Québec, novembre 1982) : les avantages de la francisation et la situation des cadres francophones. On peut lire dans le même bulletin les résultats et l'analyse d'un sondage sur la Banque de terminologie du Québec. Le numéro 2 expose « La problématique de la terminologie française chez Bombardier » et pose la question : « Les micro-ordinateurs parleront-ils français ? ». Un autre problème d'actualité est abordé dans le numéro 3 : « La gestion de la traduction en période de crise économique » ; on y trouve un résumé de six exposés présentés à un colloque organisé par le CLE : « Une dépense consentie par l'entreprise », « Éléments d'évaluation des traducteurs », « Le cabinet de traduction : pourquoi y faire appel », « Une approche analytique », « L'importance et les limites de la révision », « Les attitudes du traducteur face au gestionnaire ». Des propos francs sur des réalités vécues.



Le bulletin *C'est-à-dire...*, publié par le Comité de linguistique de Radio-Canada, poursuit sa carrière, déjà longue, sous le signe de la qualité et de la variété. Au sommaire des

quatre premiers numéros de l'année (Vo. XIV), relevons : le « Vocabulaire de l'équipement sportif de protection » — plus de 70 termes et définitions, index et bibliographie —, « L'écriture des nombres en français » — utile rappel de quelques règles dont la connaissance facilite la tâche du rédacteur —, une petite étude sur « L'expression des rapports » (ratio, taux, rapport, indice), un compte rendu du colloque « Langue et société » et, pour finir, une réflexion de Robert Dubuc sur « La langue, un instrument » : instrument d'expression, de communication et de travail, instrument à perfectionner mais aussi à apprivoiser, car « Il faut tendre à être bien dans sa langue, comme on cherche à l'être dans sa peau ». Outre quelques nouvelles du Comité et un choix de citations, on lit avec intérêt les complexes rendus d'ouvrages de la rubrique « Bibliothèque de C'est-à-dire », qui fait bon accueil aux publications « d'ici ». Rappelons enfin que chaque livraison comporte une trentaine de fiches terminologiques où la néologie américaine trouve des équivalents français — de *birth coach* à *hard core pornography*.



Dans son premier numéro de l'année (XXII, 1), *The Incorporated Linguist*, revue trimestrielle publiée par The Institute of Linguists de Londres, propose notamment un article sur l'adaptation théâtrale — sa nature et ses limites — et l'acclimatation du théâtre de Shakespeare en Chine, trois articles sur l'enseignement des langues étrangères, dans lesquels on insiste particulièrement sur l'aptitude de l'étudiant à communiquer dans sa sphère d'activité professionnelle, enfin une étude sur l'évolution du mode de formation des mots en français contemporain. Parmi les ouvrages recensés, mentionnons *Terminologies for the Eighties*, septième volume d'une série publiée par Infoterm (situation de la terminologie au seuil des années 80), *Proceedings of the 3rd European Symposium on LSP (Language for Special Purposes — Copenhagen, 1981)* et *La traduction et la coopération culturelle internationale*, actée

d'un colloque UNESCO-FIT tenu à Sofia en 1979. Dans le courrier des lecteurs, on trouve un long plaidoyer en faveur de la reconnaissance du statut du traducteur/interprète en entreprise. En 1982, l'Institut a fait passer près de 10 000 examens, dont 200 en traduction ; il est intéressant de lire le rapport détaillé des examinateurs.



La Commission des Communautés européennes vient de se doter d'un organe consacré à la communication interlingues : *Multilingua*. L'avis de publication précise le domaine couvert : « politique linguistique, aspects multilingues de l'information et de la documentation, langages spécialisés, traduction (humaine et automatique), interprétation, lexicographie, enseignement des langues, terminologie ». Au sommaire du premier numéro, trois articles en anglais sur le multilinguisme de la Communauté européenne, Eurotra (projet de traduction automatique) et ses objectifs, la formation des traducteurs et des interprètes au Royaume-Uni ; deux articles en français : « L'Europe en action » et « Traduction et compréhension du langage » ; et un article en allemand sur l'Euronet-Diane (réseau européen d'accès direct à l'information). Une autre rubrique regroupe quatre titres : « La lexicographie à l'ère électronique », « Practical Experience of Machine Translation », « Mieux traduire pour mieux communiquer » et « The Role of Terminological Relationship ». Un relevé de recherches en cours et quelques comptes rendus d'ouvrages complètent ce premier numéro. Abonnement individuel (4 numéros) : 50 DM (env. 23 \$). Agent pour l'Amérique du Nord : Walter de Gruyter & Co., 200 Saw Mill River Rd., Hawthorne, NY 10532.



La Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues publie une revue, *Le Linguiste/De Taalkundige*, et un bulletin de liaison, *Info*. Dans les deux derniers numéros reçus (1982/4 et 1983/1), la revue



présente des articles sur « Le japonais, langue de demain ? », « Public Relations, Profitability, and Professional Practice », « Les relations publiques de l'interprète de conférence », « La terminologie au service du traducteur indépendant », « L'interprète freelance au service des conférences et des congrès ». On y annonce aussi la tenue de deux colloques : « La traduction au sein des Communautés européennes » et « Reconnaissance officielle du statut du traducteur et de l'interprète dans les dix pays du Marché commun ». Le bulletin *Info* (1983, 1 et 2) est plus informel : communiqués de l'Association, rubrique « Sus au français » (légèrement puriste), petites nouvelles (« Centre culturel du Canada à Bruxelles est maintenant doté d'un terminal de la Banque de terminologie d'Ottawa), bref sommaire des revues étrangères et titres de mémoires déposés dans deux écoles de traducteurs et interprètes (Bruxelles et Mons). Au fil des lignes, on relève de nombreux points communs avec la situation professionnelle au Canada.

Chaque mois, les abonnés de *The ATA Chronicle* reçoivent une dizaine de pages imprimées en caractères lilliputiens : avec ou sans loupe, la lecture en vaut généralement la peine. Glanons parmi les numéros de mai à août.

Quelques brefs articles traitent ces sujets suivants : les répertoires de traductions (comment savoir si un texte a déjà été traduit et où se le procurer ?) ; l'interprétation à l'ère de la télévision par satellite ; conseils au jeune traducteur ; les rapports entre l'agence de traduction et ses pigistes ; un cas de faux ami : le *diagram* (anglais-allemand) ; les pièges de la publicité multinationale. La rubrique « Reviews » présente quelques parutions récentes *Mapping Translation Equivalence*, *Ernst Technology Dictionary in French-English*, *Abbreviation Dictionary (De Sola)*, *The Publish-It-Yourself handbook*, *The Eight Stages of Translation*. Signalons aussi, dans le numéro de juillet, une liste de diccionnaires médicaux et paramédicaux en plusieurs langues. Les autres rubriques (nouvelles de l'Association, annonces et comptes rendus de colloques et congrès, courrier des lecteurs), offrent moins d'intérêt pour le lecteur canadien, sauf si l'on désire se tenir au courant de l'activité professionnelle chez nos voisins du Sud.

Les récentes livraisons des *Observations grammaticales et terminologiques* comprenaient deux séries de fiches : 198 à 201 (gestion ; curriculum vitae ; rédaction et lettre d'accompagnement du curriculum vitae) et 202 à 206 (alinéa et paragraphe ; paragraphe, paraphrase ; junior et senior ; au besoin, le cas échéant, éventuellement, s'il y a lieu ; formule et formulaire). À la deuxième série étaient joints les répertoires chronologique et analytique (sept. 1972 à juin 1983) ainsi qu'un communiqué rappelant la genèse et les objectifs de cette publication, au terme de sa dixième année.

Le numéro spécial de *Meta* (28, 1) a pour thème la traduction (et l'interprétation) dans le monde. Le tour d'horizon, s'il englobe la France et le Royaume-Uni, a le mérite d'élargir notre champ de vision habituel — géographique (Japon, Océanie, Nigeria, Cameroun) et linguistique (arabe, hébreu).

Deux autres articles se situent dans la même perspective interculturelle : « Translation, Translation Teaching, and the Transfer of Technology » et « La troisième rencontre mondiale de l'Aupell et les problèmes de traduction ». Le numéro de juin (28,2) nous propose « An Exercise in Optimal Translating » décomposant le processus de traduction en quatre étapes ; une longue étude, solidement documentée, sur les apports de la linguistique à la traduction vus par un traducteur (il est dommage que la « contribution inverse » ne soit évoquée que dans le paragraphe de conclusion...) ; et un article intéressant mais trop court (vu son titre) sur la traduction et l'interprétation dans le Grand Nord canadien : l'auteur se limite en fait à décrire l'activité du Language Bureau de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest (il y aurait eu beaucoup à dire, entre autres, sur le programme de traduction biblique actuellement en cours chez les Inuit). La rubrique « Etudes terminologiques et linguistiques » est riche et variée : suffixe -ateur, nomenclature des composés organiques, Proceeding(s) ; procédure(s) ?, boisson alcoolique ou alcoolisée, terminologie de la stéréophonie et des scies manuelles. Enfin, beaucoup d'informations utiles aux rubriques « Documentation » et « Bloc-notes ».

Traduire (Société française des traducteurs) a bien commencé l'année avec deux numéros (113 et 114) de lecture instructive. Pas de longs articles savants, mais une variété de nouvelles et de comptes rendus. Signalons d'abord une solide étude à portée pédagogique : « L'enseignement de l'interprétation : utilisation des exercices unilingues en début d'apprentissage ». En faisant abstraction de la deuxième langue, il est possible de centrer l'attention de l'étudiant sur une étape importante du processus de l'interprétation (et de la traduction) : l'analyse, qui permet l'assimilation du message. Le mois de janvier a été marqué par deux grandes rencontres de traducteurs, dont il est rendu

compte. À Paris s'est tenu au Grand Palais l'Expolangues, « exposition internationale des langues et des cultures », avec deux tables rondes sur la traduction : « La traduction et l'entreprise » a abouti à des constats sensiblement comparables à ceux du colloque de Hull, notamment le manque de communication entre traducteurs et donneurs d'ouvrage et la nécessité pour le traducteur de « vendre son produit », tandis que « L'informatique au service de la traduction » était axé sur trois grands thèmes : l'apport possible de l'informatique à la traduction ; l'état des techniques et des recherches ; l'enjeu économique et l'impact socio-professionnel. Quelques statistiques impressionnantes viennent justifier l'intérêt que continue de susciter la traduction automatique, en dépit du manque d'enthousiasme des utilisateurs.

SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
DES
TRADUCTEURS

traduire

À Bruxelles, le colloque sur « La traduction au sein des Communautés européennes » a aussi fait ressortir l'importance de la traduction dans le monde. Le compte rendu donne un bon aperçu de l'organisation des services de traduction des Communautés, notamment des moyens modernes mis en œuvre : banque Eurodicotsum (taux de réponse : 30 %), essais de traduction automatique (3 % du volume en 1982) et traitement de texte (augmentation du rendement de près de 50 %).

Parmi les articles à orientation terminologique, on relève « Le système bancaire et financier allemand » avec présentation de vocabulaire en contexte, « Les origines des noms de monnaie », « TAO : pour un essai de définition » (il s'agit de la Traduction Assistée par Ordinateur) et « Les gentilices italiens » (qui ne cherche pas à concurrencer une certaine publication de l'OLF !). *Traduire* se distingue par la richesse de ses comptes rendus bibliographiques. Trois rubriques y sont consacrées : « Ouvrages reçus », « Nous avons lu pour vous » et « Revue des revues ». Parmi les ouvrages recensés, mentionnons : *Dictionnaire de l'industrie du gaz*, *Dictionnaire du génie automobile*, *Elsevier's Dictionary of Tools and Ironware*, *Dictionnaire des sigles et abréviations techniques et scientifiques*, *Lexique anglais-français de l'enfance en difficulté* (Éditions de l'Université d'Ottawa), *Normes AFNOR « Imprimerie et arts graphiques »* et « Papiers, cartons et pâtes », *Glossaire des termes de peinture, vernis et encres*, *Terminologie des droits de l'homme*, *Les bases du droit anglais*, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, *Problèmes de traduction*, enfin, pour les hispanophones, deux ouvrages intitulés *Teoría y práctica de la traducción*, l'un étant un traité publié à Madrid, l'autre, les actes d'un colloque tenu à Santiago du Chili.

Babel met les bouchées doubles pour rattraper son retard, et le Comité de rédaction espère que ce sera chose faite à la fin de l'année. Notons également que les « Néologismes au cours d'unification » sont maintenant « en cours d'unification » (cf. *Circuit* n° 1). Le numéro 3/1982 (reçu en mars) contient un article d'information très générale, « Trends in Translation », et une nouvelle étude (après deux autres) sur la traduction des métaphores, dont la conclusion a au moins la qualité d'être franche : « while some metaphors can be translated, others can not, and each case must be treated on its own merits ». La rubrique « Le monde de la traduction »

babel

donne des nouvelles des associations nationales et un sommaire de leurs revues et bulletins, tandis que « Climats de la traduction » présente la situation de la traduction en Inde, pays ayant 15 langues officielles. On retrouve les mêmes rubriques dans le numéro 4/1982, les « Climats de la traduction » reproduisant les directives de la Chancellerie fédérale de Suisse sur l'utilisation des services de traduction (obligations du donneur d'ouvrage et du traducteur). Ce numéro innove en présentant une série d'articles sur Goethe traducteur. Malheureusement (pour nous) il faut être germanophone pour apprécier les extraits de traduction et les citations sur l'art de traduire qui constituent la majeure partie des articles. Par contre, c'est en français que sont rédigées quatre « Contributions à l'accueil de Goethe en URSS », et le traducteur mélomane pourra même chanter « Traduire !... », air du Werther de Massenet dont la partition est reproduite en annexe. Espérons que *Babel* nous offrira d'autres monographies de grands traducteurs.

L'Actualité terminologique, qui avait aussi un retard à rattraper, a réglé le problème en publiant deux numéros combinés... ce qui nous vaut une abondance de matière. Le numéro 161 est constitué de cinq études terminologiques : « Animation

and animateur — a Translator's nightmare », « Isolation ou isolement », « Combustible ou carburant ? », « Shy, lazy... in other words : real nice ! », « Welding, brazing, soldering... ? » Au sommaire du 16,2 : « La désignation des emplois au féminin », « Les navires marchands », « Traduction de l'expression *three-state logic* », « Des mots et des phrases : Glanures linguistiques (F-H) ». Quant au 16,3, il nous présente un bon article de vulgarisation sur la robotique, avec vocabulaire bilingue en contexte, et un aperçu des retombées terminologiques de « la grande aventure informatique ». À la rubrique « Mots de l'été », on continue de débuser avec humour les faux anglicismes : la tournure « avoir le dos large » se trouve ainsi réhabilitée. Suit un bon compte rendu du colloque « Traduction et qualité de langue » (la formule « Ils ont dit... » qui consiste à extraire des principaux exposés quelques citations pertinentes, est à retenir). La lecture se termine par des avis de normalisation de l'OLF : éducation, géographie et produits de la pêche.

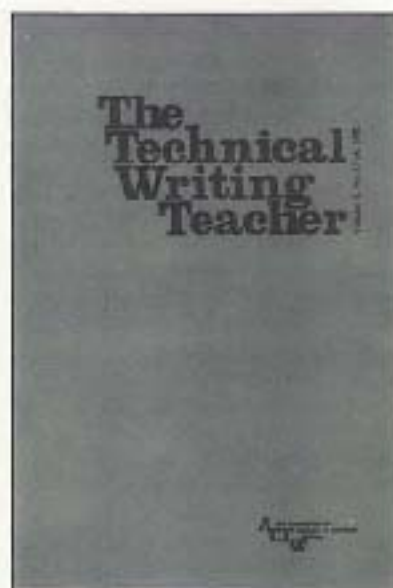


La numéro d'avril (XII, 2) du bulletin *Informatio* inaugure une nouvelle rubrique, « D'une province à l'autre », avec un petit historique de la traduction en Saskatchewan. Y figure aussi la liste — qui s'allonge — des bulletins diffusés par les associations provinciales. On lit dans ce même numéro des échos du congrès annuel de l'ATIO, du colloque « Traduction et qualité de langue » et d'un séminaire sur les machines de traitement de texte. Autres articles à signaler : « Propos sur la langue et la traduction », par l'auteur du *Business de la traduction*, « Haro sur les fausses notes » ou les pièges de l'orthographe, « Autant en emporte le vent » ou les contraintes de la traduction juridique » et l'annonce de la création d'une Fondation Philippe Le Quellec. Le numéro de juin (XII, 3) est particulièrement bien fourni. L'éditorial pose la question de l'utilité d'un code de déontologie, évoquant brièvement les conflits d'intérêts

que la presse ontarienne aurait découverts au Bureau des traductions. Parmi les articles, relevons une description du programme de traduction du Woodsworth College (Université de Toronto), le compte rendu de deux ateliers (« Why Do Translators Make Mistakes ? » et « Les pierres d'achoppement du praticien de la traduction ») et une présentation des lauréats des prix de traduction du Conseil des arts. Dans le domaine de la terminologie : un aperçu de *Termlum II*, qui doit entrer en exploitation en 1984 et pourra desservir 1000 terminaux, et quelques observations sur le « design ». À la rubrique « Recensions », nous relevons deux ouvrages annoncés, croyons-nous, pour la première fois : le *Lexique de l'usinage des métaux* (Ateliers d'ingénierie Dominion, 7 \$) et le *Bilingual Dictionary of International Telecommunications*, vol. 1 (Télélobe Canada, 10 \$ voir notre compte sous la rubrique « Des livres »). Les dernières pages d'*Informatio* nous invitent au voyage : compte rendu de l'assemblée annuelle des traducteurs du Nouveau Brunswick et publication d'une monographie sur leur association, « Traduction, interprètes et traducteurs de Suisse », « Aimeriez-vous devenir interprète de conférences à la C.E.E. ? », « La traduction aux Communautés européennes » (reproduit de *Traduire*). Et en « dernière heure », l'acte de naissance de *Circuit*.



L'enseignement de la rédaction professionnelle — technique et commerciale — fait l'objet de douze articles dans le dernier numéro reçu (X, 1) de la revue *The Technical Writing Teacher*. De la rédaction des brochures, rapports et résumés, on passe aux sources de documentation... et même à la stratégie de la recherche d'un emploi — par écrit évidemment. Un article nous a paru particulièrement intéressant : on y décrit un mode original de correction des copies, faisant usage de cassettes. Au lieu de « rougir » les copies d'annotations sommaires — et parfois illisibles —, le professeur y inscrit ces chiffres de renvoi



correspondant aux passages sur lesquels il désire attirer l'attention de l'étudiant (points forts ou points faibles), puis il enregistre ses commentaires... et c'est l'étudiant qui corrige sa copie. Il fallait y penser. Dans le même numéro, une impressionnante bibliographie (20 pages) des ouvrages et articles sur la rédaction technique et commerciale parus aux États-Unis en 1981. Publish or perish !



Après des débuts prometteurs, la revue *Technostyle* (2, 1) commence maigrement sa deuxième année de publication : deux courts articles constituent l'essentiel de ses douze pages, le reste de l'espace étant occupé par l'annonce d'ateliers d'été pour professeurs de rédaction technique (dans cinq universités américaines). Le premier article, « Teaching the Formal Report : the First Units », présente le schéma très classique d'un cours de rédaction de rapports. Le second est plus intéressant : il relate l'expérience d'un diplômé en traduction qui, ne trouvant pas d'emploi, pose sa candidature à un poste de rédacteur technique dans une entreprise de matériel d'informatique... et est engagé. Le titre de l'article : « From Translator to Technical Writer : a Small Leap » ; de fait, l'auteur fait observer à plusieurs reprises que ses études en traduction l'avaient très bien préparé à passer le test, impressionner à l'entrevue et se lancer dans une carrière imprévue. De quoi remettre en cause quelques préjugés !

ellipse

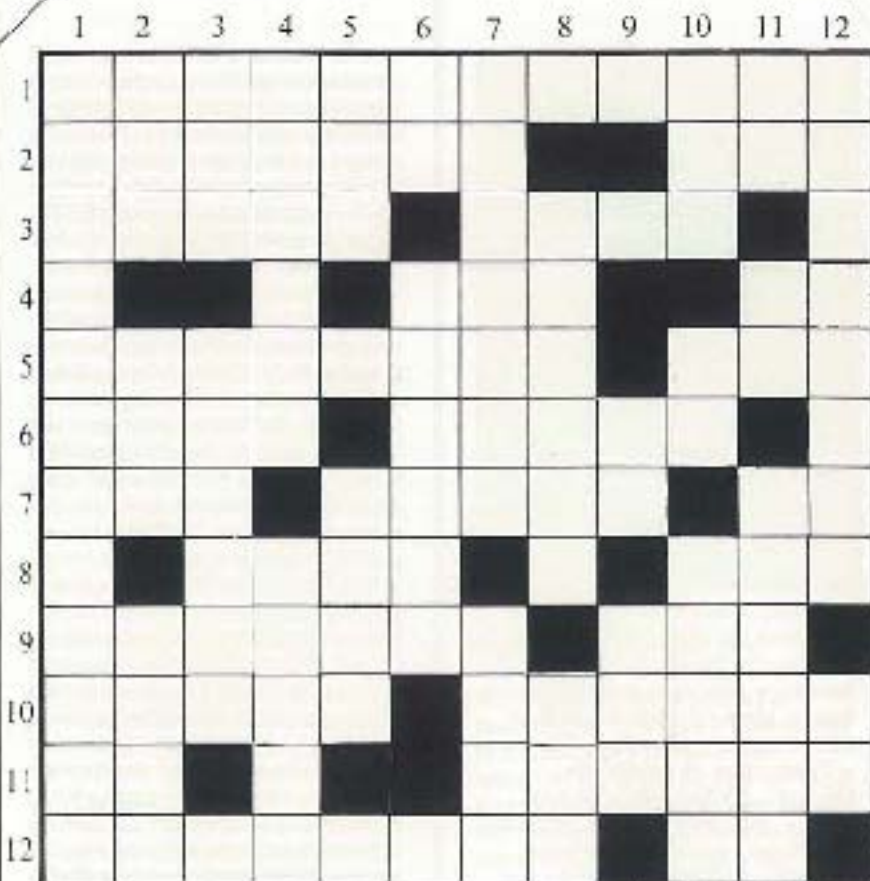
29
30



OUVRES EN TRADUCTION À L'ÉPREUVE - EXPERIMENT IN TRANSLATION

Si la poésie ne vous indiffère pas, si vous cherchez une lecture instructive et divertissante, ne manquez pas le numéro 29 de la revue *Ellipse*. Sous le titre « La traduction à l'épreuve: Experiment in Translation », on nous propose un « tournoi de traduction » peu ordinaire: huit poètes canadiens, quatre francophones et quatre anglophones, produisent un texte que chacun traduit ensuite, en alternant les langues, le dernier traducteur étant l'auteur du texte original... Le tournoi a duré deux ans et demi, et cette variante du « téléphone arabe » réserve évidemment quelques joyeuses surprises. L'initiateur du projet, Colin Browne, est un écrivain et cinéaste de Colombie-Britannique. C'est aussi, de toute évidence, un homme qui a réfléchi et beaucoup lu sur la traduction: ses *Introductory Notes* sont, de ce fait, hors du banal, tout en préparant le lecteur à l'éventail de « manières de traduire » qu'offrent les différentes versions des huit poèmes. Machines à traduire, s'abstenir! La revue *Ellipse* se consacre à la présentation d'œuvres en traduction; elle publie deux numéros par an et l'abonnement est de 8 \$ (C.P., 10, Faculté des arts, Université de Sherbrooke, Sherbrooke J1K 2R1).

Paul Horguelin est professeur de traduction à l'Université de Montréal.



HORIZONTALEMENT

par Josée Ouellet Simard

1. Tremblements.
2. Flairer, en parlant d'un chien. Domestique.
3. Passé au bleu. Cordage servant à hisser un calfat.
4. Elles représentent plus de 90 % des entreprises québécoises. Interjection.
5. La plus ancienne des langues sémitiques. Gauche.
6. Homonyme de temps. Divinité.
7. Fondée par la Charte de San Francisco, le 26 juin 1945. Descendant d'une même souche masculine. Conjonction.
8. Surplus d'une recette sur les prévisions. Hardi.
9. Poisson comestible à corps rayé. Enduit résistant servant à boucher hermétiquement des vases.
10. Se dit du hareng quand il est vide de lait et d'œufs. Canton des Basses-Pyrénées.
11. Deux. Constellation australe.
12. Paradisiaque. Unité de viscosité.

VERTICALEMENT

1. Étude scientifique de la mort.
2. Courant marin violent qui se fait sentir dans un passage étroit. Caravansérail. Ancienne mesure de capacité pour les liquides, les grains, le sel.
3. Choisi. Monument élevé sur la tombe d'un marabout.
4. Poisson osseux, dépourvu de barbillon à la mâchoire inférieure. Constellation équatoriale.
5. Première page. Plante aromatique.
6. Chemin de halage. Langue de contact.
7. Ensemble de parlers sémitiques répandus en Syrie, en Palestine, en Égypte. Oiseau coureur d'Australie.
8. Ingénieux. Présentement.
9. Consonne double. « Équipe » de théâtre.
10. Ceinture de soie japonaise. Partie cubique d'un piédestal. Rivières d'Afrique du Nord.
11. Drame lyrique de caractère religieux et traditionnel au Japon. Interjection. Langue fino-ougrienne de l'Ob.
12. Parler en usage à Édesse. Consonne double.

Court-circuit

Grandeurs et servitudes de la traduction publicitaire

par Jean-François Pelletier

Connaissez-vous « Le Spearhead » ? C'est une publication que la maison Labatt destine aux employés, retraités et amis. Si, d'aventure, l'appellation de ce trimestriel (« fer de lance ») ne vous frappe pas par sa pertinence, ne vous en faites pas. Vous n'avez simplement pas vu la bizarre volonté de rester dans la veine des chefs-d'œuvres franglaisants type « Le Crazy-Horse ». Bon, passons. Par contre, j'ai bien aimé la façon dont le Spearhead parle d'une déesse à la mode, l'informatique, sans tomber dans l'admiration béate d'un Jean-Jacques Servan-Schreiber qui, en février dernier, déclarait à l'Université Laval : l'informatique n'est pas une simple science, une technique — c'est la nouvelle culture ! Contrairement à l'aberrant « globe-trotter des multinationales » (Servan serait-il davantage servant ?), le rédacteur Labatt ramène l'informatique à son juste rôle... qui n'est certes pas de sauver le monde. Rôle qui — nonobstant ce brave JJSS — se limite souvent au facile dépannage des naïfs qui voudraient bien que le terminal magique supprime désormais les tâches séculaires auxquelles tout homme qui veut s'instruire devra toujours s'astreindre : apprendre jusqu'aux nuances des êtres et des choses, comprendre à fond l'Autre par la connaissance de Soi, pour ensuite appliquer intelligemment ces connaissances et leur compréhension profonde.

Je me perds ? Pas tout à fait ! A preuve, ces deux phrases tirées

de la couverture arrière du Spearhead, numéro hiver 1983. Après avoir vanté la quincaillerie informatique, le rédacteur nous prévient : « Cependant, ces merveilles électroniques ne remplaceront jamais une poignée de main comme marque d'amitié ou un sourire comme réponse. A quoi bon les prouesses techniques si le message est idiot ou est incompris ? » — My point, precisely ! s'exclamerait Charles Laughton, alias Satan, dans le célèbre enregistrement du « Don Juan in Hell » de George Bernard Shaw. Du coup, nous voilà au cœur de la traduction publicitaire qui a ceci de particulier qu'elle ne vaut strictement rien — même souple, soignée et spectaculaire — si elle n'arrive pas à communiquer pleinement et efficacement. Or, pareille communication exige du traducteur publicitaire l'art suprêmement complexe et délicat de transposer, d'un univers linguistique à un autre, un message parfois si bien conçu et exprimé dans la langue de départ — que ses exactes nuances et astuces n'existent tout simplement pas dans la langue d'arrivée... ou si peu et si mal !

Aussi peut-on légitimement considérer le grand traducteur publicitaire, sinon comme le Prince, du moins comme le Maître Acrobate au royaume de la traduction... avec toutes mes excuses aux traducteurs d'autres disciplines. Eux, au moins, échappent aux torturantes contraintes propres à la transposition linguistique des messages publicitaires. Car s'il reste vrai que toute traduction exige (mutatis mutandis) une même exactitude, une même fidélité, une même correction, voire une même élégance — seule la traduction publicitaire se voit soumise à l'obligation absolue de convaincre et de persuader en vue de faire acheter. Ce qui n'est pas rien...

Ce qui n'est pas rien, non plus, c'est le secteur global où œuvre ce traducteur publicitaire. Consultons l'édition 1981 des « World Advertising Expenditures » publiée par la grande maison new-yorkaise Starch-INRA-Hooper. En bref, 86 pays dépensèrent en 1980 plus de 111 milliards de dollars, dont la moitié en USA. A ceux que ça

scandaliserait, soulignons que politiciens et militaires dépensent encore bien davantage pour assurer la destruction de la planète. Et avec cette douce inconscience qui pousse nos Forces canadiennes à afficher, dans leurs annonces de recrutement, le slogan cynique : POUR CEUX QUE LA VIE INTÉRESSE... Sans blague ? Pourtant, tout conscrit (dont le signataire) apprend vite qu'un militaire ne doit d'office servir qu'à une chose, en définitive : détruire, massacrer, tuer. Sa raison d'être, c'est la mort — pas la vie ! N'importe, l'État consacre « héros » ces assassins légitimés. Remarquez que pour présider aux hautes préoccupations militaires des États, il n'est pas nécessaire d'être menteur et féroce, mais... ça aide. Le plus absurde, c'est qu'à la limite, les chefs politiques sont autrement plus coupables que les chefs militaires. Mao, lui, renvoie politiciens et militaires dos à dos : « La politique est une guerre sans effusion de sang, et la guerre une politique sanglante ».

Mais revenons à nos « motetons » (après tout, mieux vaut un mauvais calembour qu'une bonne guerre nucléaire, s'pas ?). Disons d'abord que la traduction publicitaire ne devrait même pas exister. Inutile de tout temps, elle constitue aujourd'hui un évident anachronisme, pour ne pas dire une aberration — sauf dans le cas de textes purement utilitaires, et encore ! La notion d'un appareil électroménager ne demande guère de lyrisme persuasif, d'accord. Elle exige du traducteur une transposition précise, claire et hautement « lisible ». Lisible dans le sens de François Richaudeau : que les mots et dessins soient reconnaissables à l'œil, et les faits et idées percevables à l'esprit. Cette essentielle appréhension à la fois physiologique et conceptuelle s'avère singulièrement inexistante dans l'exemple suivant. Superex de Toronto vend des housses à volant... made in Taiwan and translated there too, probably — or in Toronto which is synonymous, anyway. Avant d'enserrer mon volant dans cette housse (excellente, d'ailleurs), je lis les directives françaises sur l'emballage 1980. C'est clair, voyons ! « Serrer le lacet par

étirer légèrement pendant enroulant autour du volant... Maintenez le rebord avant chevauchement le rebord arrière uniformément. » Et une fois la housse laccée, que fais-je, s'il vous plaît ? » Nouez les deux bouts ensemble deux fois. Coupez le surplus et rentrez dans le trou ». Y'a rien là, diraient Michel Tremblay et ses joyalisants admirateurs.

La vérité, c'est qu'il y a trois grandes catégories de traduction publicitaire. Tout d'abord, celle où domine l'information (textes utilitaires, type notices et recettes), et ensuite celle qui exige surtout la persuasion, l'art de convaincre d'acheter. La troisième catégorie mêle le besoin d'information et de persuasion. Le texte utilitaire, purement informatif, est le seul où on peut encore parler de traduction en tant que telle, puisqu'il s'agit essentiellement de transmettre fidèlement directives et explications de façon claire, concise, complète. Y ajouter, peut-être une pointe d'élégance à condition de la dissimuler sous une absolue simplicité. Ce qui est parfois possible, mais presque uniquement dans les titres. En voici un exemple.

Il y a de cela belle lurette, la Crown Life de Toronto me confiait la traduction d'une brochure de premiers soins à donner aux enfants. Crown distribuait en promotion ces conseils du docteur William Warren Owens. Le contenu étant « technique », je le confiai à un as de la traduction médicale, feu Georges Lambin. Par contre, la couverture pouvait avec avantage être transposée, adaptée, plutôt que traduite. En effet, elle s'avérait singulièrement terne, vieillotte et affligée du titre obvie : « First Aid for Infants and Children ». J'eus tôt fait de changer ça à « Comment soigner petits et gros bobos », en typo fantaisiste et bien centrée. Le graphique Claude Collette (également décédé) entoura mon titre d'une adorable série de bébés et bambins en couleurs et... « en situation » c'est-à-dire au jeu mais illustrant, chacun à sa façon, un bobo déjà « réparé » par maman. Crown, m'assurant-on, fut enchantée et les usagers aussi. Comme quoi il suffit de savoir choisir son traducteur et son graphiste...

Voyons, maintenant, ce qu'exige la catégorie intermédiaire, traduction-adaptation, faite d'information et de persuasion. On y trouve souvent des pièces de promotion, par exemple le sac d'empettes offrant, sur ses deux côtés, à la fois des renseignements (nom, adresse et téléphone de l'entreprise) mais aussi un minimum d'accrochage publicitaire : venez chez nous, service et produits hors pair, etc. Déjà le traducteur d'un tel sac devra aussi se montrer créateur, concepteur, selon qu'il donne ici des renseignements et là, des raisons d'acheter. Ce faisant, bien se garder d'imiter l'horreur rapportée de Copenhague en 1971. Ce sac d'empettes affichait une foule de produits HYKRO pour animaux familiers (le Dr Ballard du Danemark ?). Pas un mot de danois, curieusement, mais un côté en anglais dont voici le texte : « If you love your pet — insist on HYKRO, world famous pet products ». Le côté traduit (?) en français porte ceci : « Si vous aimez votre pet — insistez on HYKRO, les produits pets connus dans le monde entier ». En mon âme et conscience, je vous jure ! Il n'y a plus, maintenant, à s'étonner de la vogue croissante du gaz... naturel.

Mais le temps presse et l'espace manque. Résumons donc brièvement les cinq exigences principales du véritable traducteur publicitaire — qui ne doit jamais « traduire » mais toujours adapter, transposer pour ne pas dire ne créer à fond le texte de départ en un texte d'arrivée où toutes les « coutures » ont (idéalement) disparu. Ce concepteur doit observer fidèlement, dans sa « traduction », les cinq contraintes de base : le produit, l'annonceur, la clientèle visée, le support utilisé, le « moment » (d'utilisation de la pièce). Tout ce qu'il écrit — mots, style et présentation — devra tenir compte de la nature et des exigences particulières de ces cinq contraintes absolues. Son texte ne vaudra, et ne fonctionnera, que dans la mesure où tout sera pertinent à ces contraintes. Le tout, savamment saupoudré du « phosphore » (i.e. l'inventivité) que prêche si fort le grand Pierre Herbin.

Mais je ne vous quitte pas sans gloser un moment sur mes cinq pertinences qui, tout en étant évidentes, restent trop fréquemment négligées. Voici donc en résumé. Le traducteur ou concepteur publicitaire doit parler clairement de son produit (et non pas d'autre chose !), le vanter sans mentir, bien préciser qui le fabrique, et enfin dire à quel type de consommateur cet article ou service est destiné. Le tout, conditionné par le fait qu'on ne saura utiliser le même « ton », la même manière, selon que l'annonce passera à telle heure de la journée et non à telle autre, à l'occasion de tel événement ou fête, et sur tel support : presse, radio, télé, affichage, etc. Eh oui, vous l'avez deviné, il s'agit du fameux conditionnement du message par le véhicule utilisé, ce fameux conditionnement que ce pauvre McLuhan a bêtement tronqué en son célèbre « the medium is the message », demi-vérité connue des publicitaires depuis des millénaires et qui ne s'applique intégralement, peut-être, qu'au seul langage du gourou McLuhan — à qui, justement, la forme sert de fond...

Et quand tout sera fait, restera le principal : la connaissance profonde, amoureuse, de la langue ainsi que l'intégral respect qu'on doit au consommateur qui n'a jamais été le « 12 year old moron » dont parlait Madison Avenue. Et chaque soir, en se couchant, le bon traducteur publicitaire relira en guise d'examen de conscience la couverture arrière d'un certain livre (que je connais bien) :

Vivre et produire, c'est trop peu.

S'il n'y a pas, dans nos vies et nos produits,

une qualité croissante quasi quotidienne,

il n'y a rien. Mais rien.

P.S. J'en profite pour remercier chaleureusement ma fille Claire, terminologue chez Bell Canada, d'avoir si efficacement collaboré à la mise en place de la non négligeable « Bibliographie du traducteur publicitaire » que je signais dans le *Circuit* de juin dernier.

Jean-François Pelletier est conseil en publicité et communication.

MAUVAISES LANGUES...

...DE C.K. PONS



Christian-Marie Pons nous présente ici sa conception très personnelle de la bande dessinée. On verra tout de suite que l'intrigue n'est pas linéaire. La linéarité est un héritage de l'écriture ; pour le dessinateur, elle peut être un carcan.

Pour vous aider à décoder ce nouveau genre d'expression, nous vous proposons un jeu : décrivez l'intrigue qui se déroule dans cette BD, et envoyez-nous vos solutions à l'adresse indiquée en page 1.

Solution de la grille précédente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	O	G	O	M	A	C	H	I	Q	U	E
2	E	C	U	S		N	Y	R	O	P		O
3	X		E		T	A	B	O	U		O	N
4	I		E	P	I	C	E		L	A	S	
5	C	A	R		F	O	R	M	A	T	E	S
6	O	M	A	N		L	N	I		R	E	Y
7	G	U	I		G	U	E	T	T	E		N
8	R	I		L	E	T	T	E				P
9	A	R	I	A		H	I	S	S	E	R	A
10	P		G		C	E	Q		G	R	O	G
11	H	I	N	D	I		U	T		O	S	M
12	E	L	E	E		R	E	V	I	S	E	E

par Josée Ouellet Simard

Montréal Trust

Services offerts:

Comptes d'épargne et de chèques
Fonds de placement Prêts hypothécaires
Planification testamentaire et successorale

Montréal Trust
Depuis 1854, vos intérêts sont nos soucis.

Les Interprètes de Conférence

ICI 515, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 515,
Montréal, H3D 1D4,
(514) 843-6173

éliane orléans-gerstein



**Société
des traducteurs
du Québec**

3 professions

Traduction
Terminologie
Interprétation de conférence

1500 membres

Admission sur double examen

1 but primordial

Favoriser la qualité
et l'efficacité
des communications

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE FONDÉE EN 1940
1010, rue Sainte-Catherine ouest
Bureau 340, Montréal (Québec)
H3B 1G1 • (514) 061-1703